

Programme de maîtrise foncière et de préservation des zones humides riveraines  
du ruisseau du Lemboulas et de ses affluents



# Livret naturaliste de la vallée du Lemboulas



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Midi-Pyrénées

## PREFACE

*Après l'avoir découverte fortuitement en 2001, la vallée du Lemboulas n'a cessé de nous combler depuis que nous nous y sommes définitivement installés avec mon épouse en 2004: le patrimoine bâti, les moulins, les bois à champignons, l'élevage naturel des blondes d'aquitaine, la biodiversité qui subsiste en l'absence de culture intensive et les nuisances qui vont de pair, le respect de la population locale qui veut préserver ce cadre naturel, exceptionnel et rare.*

*Nous avons à notre tour attrapé le virus de la vallée dont nous sommes fiers. C'est un environnement simple, sain et agréable, avec une qualité de nature exceptionnelle.*

*Certes, par le passé la vallée a souvent fait l'objet de projets inquiétants et destructeurs (enfouissement de déchets, exploitation de carrière, etc...) qui grâce à la vigilance et aux actions des riverains regroupés dans l'Association Garenne Bois et Berges du Lemboulas n'ont pu voir le jour.*

*Lorsque le projet du Conservatoire d'espaces naturels de Midi Pyrénées a été présenté aux riverains du Lemboulas, de Lalbenque à Montpezat de Quercy mi-2012, pour consolider et pérenniser les pratiques respectueuses du milieu naturel et compatibles avec les enjeux agricoles, paysagers et écologiques, je dois avouer qu'en majorité nous avons été très sceptiques: que cachait encore ce projet de «zone verte», de protection des zones humides, de participation volontaire des riverains ?*

*Puis nous avons discuté, vu des réalisations concrètes du Conservatoire, parcouru nos prés avec des spécialistes en faune et flore qui nous ont fait découvrir que notre vallée est encore plus riche que nous le pensions.*

*Si au début les riverains ne voulaient rien entendre, moi compris, à propos de quoique ce soit qui remettrait en cause l'indépendance et la liberté d'être maître chez soi, il est peu à peu devenu évident que le projet du Conservatoire ne ferait que renforcer durablement la protection de notre vallée.*

*Les objectifs et attentes du projet correspondent à un mode de vie et de travail des agriculteurs locaux, sans contraintes supplémentaires dans l'exploitation des prairies. Cette vallée présente un aspect naturel, agréable, propre, vivant avec un biotope préservé et constitue un cadre de vie apprécié. L'action du Conservatoire est pour nous une nouvelle occasion d'échanger et d'apprendre sur ce territoire où nous vivons. La connaissance et le suivi des écosystèmes peuvent nous apporter un nouvel éclairage et nous aident à appréhender les évolutions futures.*

Bernard TEROY,  
Président de l'Association Garenne Bois et Berges du Lemboulas

## SOMMAIRE

Les zones humides	2
Le projet du CEN sur la vallée du Lemboulas	5
Les statuts des espèces	6
Avertissements	8
Un site à visiter	8
Les espèces dans leur milieu	
 PRAIRIES NATURELLES	11
 ROSELIÈRES ET MÉGAPHORBIAIES	24
 BOISEMENTS HUMIDES ALLUVIAUX ET RIPISYLVE	33
 CHÊNAIES PUBESCENTES	40
 HAIES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES	48
 COURS D'EAU ET AUTRES HABITATS D'EAU DOUCE	56
 PELOUSES SÈCHES	64
Lexique et webographie	72
Liste des espèces décrites	



## Les zones humides

Au cœur des politiques nationales et internationales actuelles et particulièrement mises en lumière chaque 2 février par la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), ces milieux à forts enjeux constituent un patrimoine naturel d'exception fragile et menacé.

Les zones humides ont de multiples rôles d'intérêt général et sont primordiales dans la régulation, l'épuration de la ressource en eau et la prévention des crues. Elles reçoivent et stockent l'eau, constituant des réservoirs indispensables qui permettent notamment l'alimentation des nappes souterraines. Elles peuvent également agir comme filtre naturel, améliorant ainsi la qualité de l'eau. Certaines de ces zones sont même capables d'influer sur les climats locaux en tempérant les effets excessifs. De plus, le service d'approvisionnement qu'elles fournissent est un facteur capital pour les populations, puisqu'elles contribuent au prélèvement d'eau douce, de nourriture, de combustibles, etc.

Les zones humides remplissent un rôle économique grâce aux fonctions essentielles qu'elles accomplissent et qui, exécutées par l'homme, engendreraient des coûts considérables.

Ces véritables zones tampon entre terre et eau abritent une biodiversité tout à fait extraordinaire, menacée par leur régression. On estime que depuis le siècle dernier, les milieux humides ont vu plus de la moitié de leur surface disparaître. Diverses activités humaines telles que la création de plans d'eau, le drainage et la mise en culture, l'urbanisation, les plantations de peupliers, etc. sont impliquées dans la destruction de ce patrimoine riche et primordial.

La préservation des zones humides constitue un enjeu majeur et le programme de maîtrise foncière et de préservation des zones humides riveraines du ruisseau du Lemboulas et de ses affluents s'inscrit en ce sens.







## Le projet du Conservatoire sur la vallée du Lemboulas

Le projet du Lemboulas s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, sur le thème « Acquérir les zones humides pour mieux les préserver ». Il a été retenu avec 12 autres<sup>3</sup> projets sur tout le bassin Adour-Garonne afin de répondre à l'un des objectifs du Grenelle de l'Environnement.

S'appuyant sur la participation volontaire des propriétaires et exploitants, ce programme met en œuvre différents dispositifs dans le but de préserver les zones humides et milieux riverains du Lemboulas ainsi que de renforcer le partenariat et la cohérence des acteurs locaux sur ce territoire. Les propriétaires peuvent s'ils le souhaitent s'engager au travers de chartes de bonnes pratiques, confier l'usage et l'entretien de leurs terrains au Conservatoire, ou encore vendre des parcelles, le tout dans un objectif de préservation de ce territoire remarquable.

Les sites ainsi acquis ou conventionnés par le CEN font alors l'objet de plans de gestion conservatoire. Ces derniers permettent, à partir du connaissance fine des enjeux écologiques, de définir, planifier et organiser les actions concrètes à mettre en œuvre en faveur de la biodiversité.

Entré dans sa phase opérationnelle en juin 2012, ce projet a permis, grâce à l'implication active des propriétaires et exploitants concernés, d'intervenir à ce jour sur plus de 30 hectares de milieux naturels en bordure des cours d'eau. Ils sont constitués essentiellement de prairies naturelles et de boisements. Les propriétaires et exploitants s'engagent par exemple, avec l'appui technique du Conservatoire, à conserver les haies et la ripisylve, ne pas retourner ou drainer les prairies, ne pas intervenir dans les cours d'eau, etc.

Ce projet associe de nombreux partenaires institutionnels et techniques : SAFER, Syndicats de rivières, Communes, Conseils Généraux, associations, services de l'Etat, établissements public, etc. qui participent au comité de pilotage.

Le présent livret a été bâti par le Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées, à la demande de plusieurs propriétaires engagés dans cette démarche et désireux de mieux connaître le patrimoine naturel qu'ils accueillent sur leur propriété et dont ils sont les garants.

Les espèces présentées dans ce guide ont été regroupées par habitat préférentiel. Elles ne sont pas toutes exclusivement liées au milieu dans lequel elles sont décrites, certaines espèces ubiquistes se retrouvant dans différents types d'habitats.



## Les statuts des espèces

Il existe de nombreux règlements, classements, lois ou conventions au niveau international, national ou régional en ce qui concerne la faune, la flore et les habitats naturels. Des conventions de Bonn et de Berne, aux Directives européennes Habitats-Faune-Flore, en passant par la Trame Verte et Bleue ou les Listes Rouges française et internationale, chacun de ces classements permet d'apporter un regard croisé sur l'intérêt et les enjeux (menace, vulnérabilité, endémisme, aire de répartition, etc.) concernant la biodiversité.

Nous avons choisi ici de ne retenir que certains d'entre eux qui nous semblaient les plus pertinents au regard de notre projet. Ainsi la protection nationale ou régionale constitue un statut de protection fort, inscrit dans la loi, et s'imposant à chacun. Les espèces déterminantes ZNIEFF apportent quant à elles un éclairage fin sur l'intérêt patrimonial des espèces au niveau régional et local. Enfin, les espèces indicatrices des zones humides contribuent à l'identification de ces milieux naturels exceptionnels, objets du programme de préservation mené sur la vallée du Lemboulas par le Conservatoire.

En tout état de cause, la préservation des espèces passe notamment par la conservation de leurs habitats naturels.

### Protection nationale et départementale

Selon l'article L411-1 du Code de l'environnement sur la préservation du patrimoine biologique, elle intervient lorsqu'un intérêt scientifique particulier ou que les nécessités de la préservation du patrimoine naturel justifient la conservation de sites d'intérêt géologique, d'habitats naturels, d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées et de leurs habitats. Sont généralement interdits : l'atteinte aux spécimens (destruction, mutilation, capture ou enlèvement), la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel, la dégradation des habitats, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non, des spécimens prélevés dans le milieu naturel.

N : Espèce protégée au niveau national.

82 : Espèce protégée dans le Tarn-et-Garonne.

### Zones Naturelles d'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Cet inventaire lancé en 1982 constitue un outil d'alerte mais aussi un instrument de connaissance. Il recense les zones du territoire français à biodiversité remarquable

qui se démarquent par leur richesse écologique, leur spécificité, leurs fortes capacités biologiques ou encore leur bon état de conservation.

Il existe des ZNIEFF de type I, aux dimensions réduites, qui ont un grand intérêt biologique ou écologique national ou régional et dans lesquelles on trouve au moins une espèce ou un habitat déterminant; et des ZNIEFF de type II, de grands ensembles naturels riches et peu modifiés qui offrent des potentialités biologiques importantes. Ces dernières englobent fréquemment une ou plusieurs ZNIEFF de type I.

L'identification en ZNIEFF d'une zone doit être obligatoirement justifiée par un intérêt patrimonial, c'est à dire par la présence d'habitats et/ou d'espèces rares ou remarquables, qualifiés de déterminants.

Une espèce « déterminante » ZNIEFF est une espèce en danger, vulnérable, rare, remarquable, protégée, ou se trouvant dans des conditions particulières (effectifs remarquables, limite d'aire, endémismes...). La liste d'espèces déterminantes au niveau national est déclinée en listes régionales. En Midi-Pyrénées, il existe trois zones géographiques pour lesquelles les espèces et les habitats naturels peuvent être déterminants: Pyrénées, Plaine centrale et Massif central.

La vallée du Lemboulas a ainsi été identifiée en ZNIEFF de type I, partagée entre Plaine centrale et Massif central.

ZN: Espèce déterminante pour le site du Lemboulas.

(ZN): Espèce déterminante pour le site du Lemboulas sous certaines conditions.

## **Espèces indicatrices de zones humides**

La liste des espèces végétales indicatrices de zones humides est présentée dans l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides. La présence de ces plantes hygrophiles n'est pas obligatoire. En leur absence, la morphologie des sols peut suffire à définir une zone humide. Toutefois, lorsque cette végétation existe, elle peut éventuellement, associée à d'autres critères, révéler l'existence d'une zone humide.

Zhu : Espèces indicatrices de zones humides



## Un site à visiter : la zone humide du Rieu Cau

Situé à la confluence du Rieu Cau et du Lemboulas, la zone humide du Rieu Cau a été acquise par la Gaule du Lemboulas, (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques – AAPPMA- de Montpezat-de-Quercy), soucieuse de préserver durablement les abords du Lemboulas et de son petit affluent, le Rieu Cau. L'association a par la suite fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées pour gérer cet espace de façon adaptée, afin de restaurer le site et favoriser le développement de la biodiversité qu'il accueille.

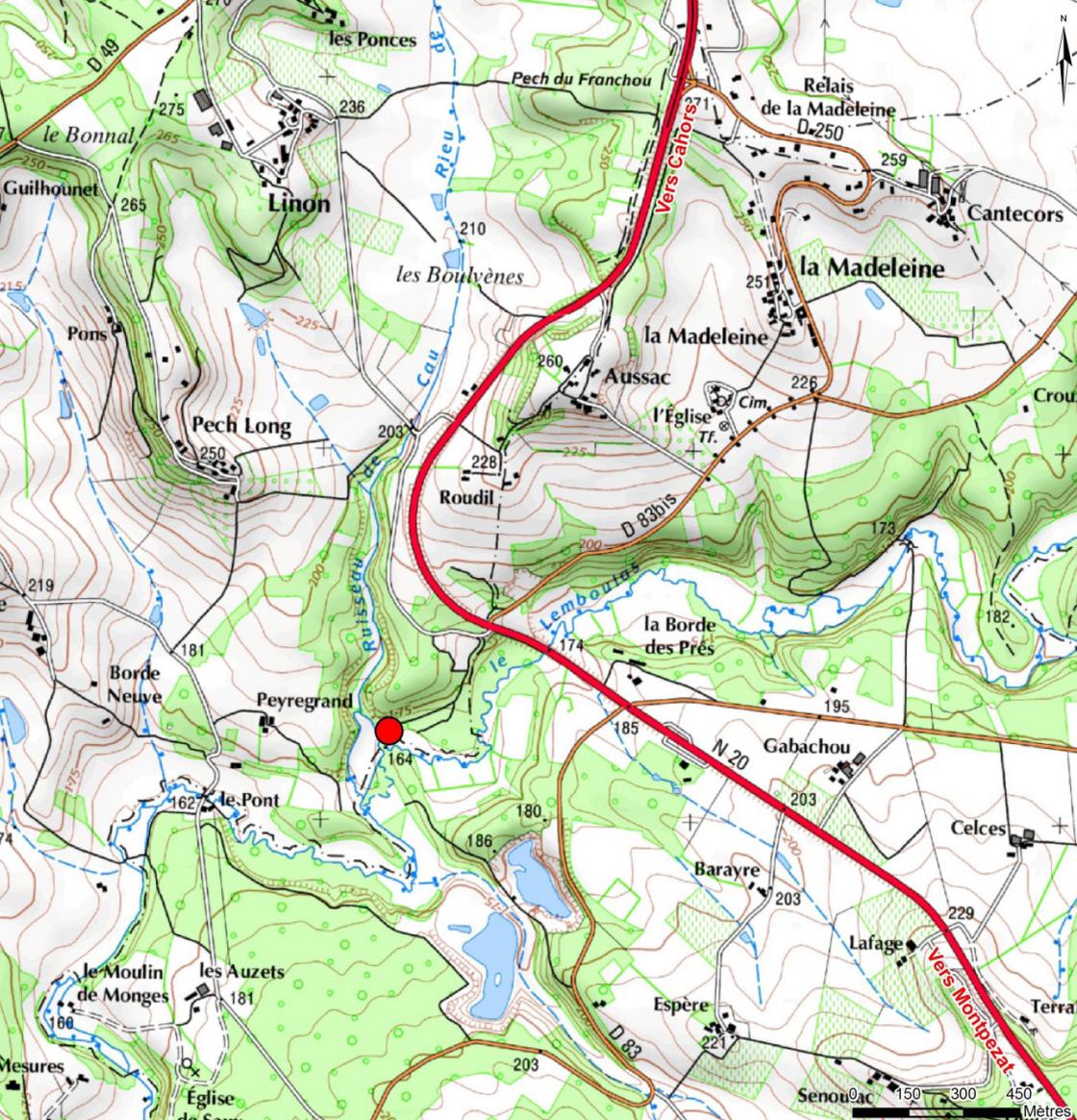
Pour favoriser le caractère humide de la zone et en préserver toute la richesse et la diversité écologique, le Conservatoire a mis en œuvre plusieurs actions définies dans le plan de gestion, à partir d'une connaissance fine de la faune et de la flore sur le site. Ainsi par exemple, des travaux de débroussaillage manuel sont réalisés chaque année sur un tiers du site. Ils permettent l'entretien et le développement de la végétation à herbes hautes, et évitent la colonisation par les arbres et arbustes. Ceci favorise le développement d'un cortège impressionnant de plantes et d'invertébrés (insectes, araignées, mollusques, etc.)

Les anciens drains qui asséchaient la zone ont été obstrués par la recréation de mares sur le site. De nombreuses espèces d'amphibiens ou de libellules utilisent à présent ces mares pour s'alimenter, se reproduire, etc.

Afin de vous aider à mieux comprendre les enjeux présents et les actions mises en œuvre, un panneau d'information a été installé sur le site.

### Avertissement

La vallée du Lemboulas est reconnue d'intérêt écologique, et les parcelles concernées sont des propriétés privées. Il convient donc de respecter les lieux traversés. Pour cela, il est indispensable rester sur les chemins, à l'extérieur des enclos, et de s'abstenir de cueillir plantes ou fruits. Les animaux domestiques doivent également être tenus en laisse. Tout campement, feu, ou introduction de véhicule motorisé sont proscrits. Enfin, le dépôt de déchets ou de tout objet indésirable est de toute évidence défendu. L'application de ces règles permettra le respect des sites, de la biodiversité qu'ils abritent, ainsi que des propriétaires.



CARTE IGN N° 2140 OUEST / © IGN - PARIS 2014 / AUTORISATION N° 221446

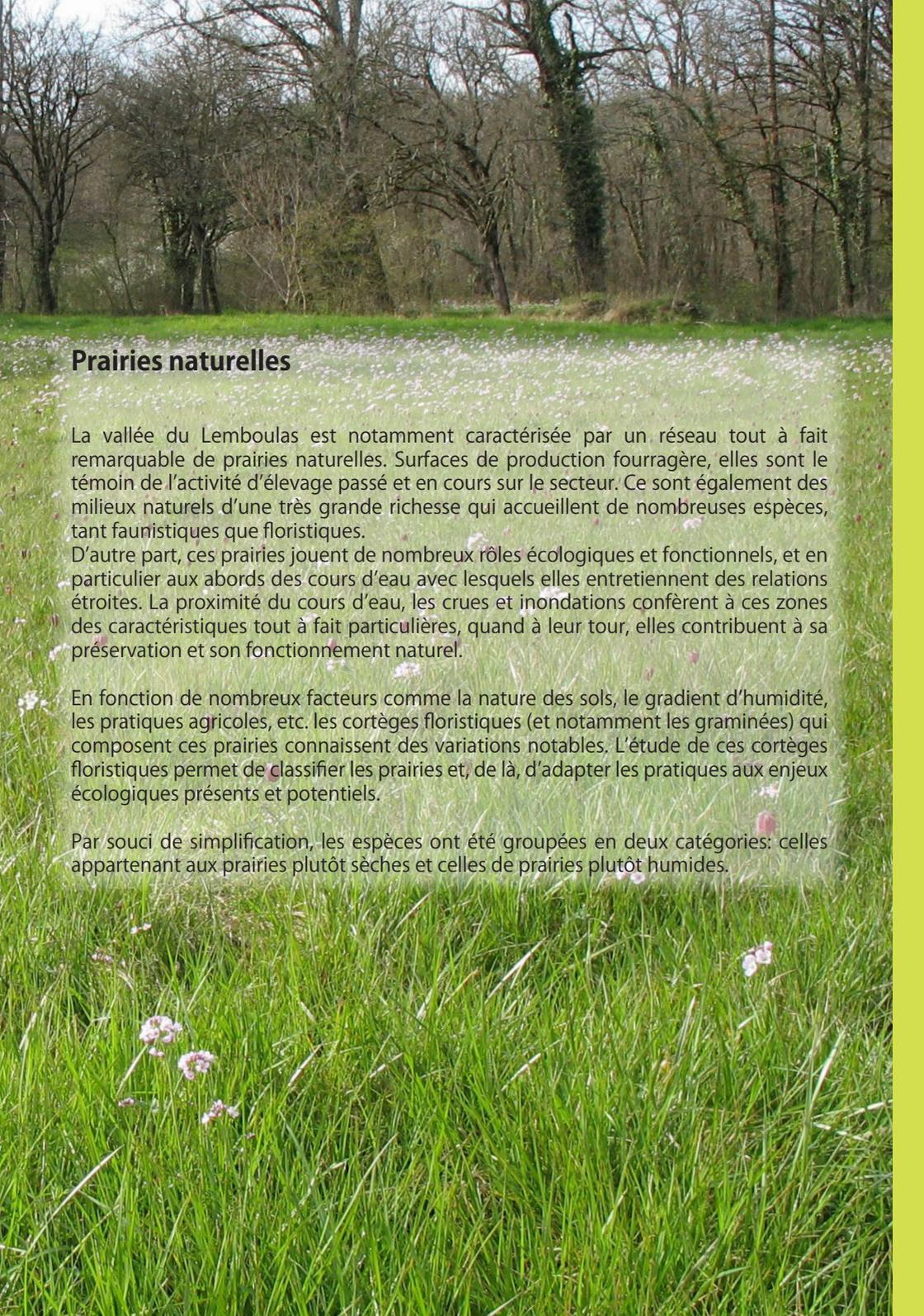
Par la RD 820 (ancienne RN 20), depuis Montpezat-de-Quercy en direction de Cahors, passer le pont du Lemboulas, puis tourner à gauche à hauteur du croisement de la Madeleine.

Prendre de suite à gauche le chemin pédestre, puis suivre sur la droite à la patte d'oie jusqu'au panneau d'information et la zone humide.



### **Enjeux écologiques ou fonctionnels**

- Zones humides
- Epuration des eaux de ruissellement
- Limitation des phénomènes de crue: zone d'expansion du cours d'eau et rétention des eaux de surface
- Limitation de l'érosion
- Ressource fourragère
- Habitats naturels d'intérêt écologique
- Accueil d'une faune et flore patrimoniales
- Corridor écologique



## Prairies naturelles

La vallée du Lemboulas est notamment caractérisée par un réseau tout à fait remarquable de prairies naturelles. Surfaces de production fourragère, elles sont le témoin de l'activité d'élevage passé et en cours sur le secteur. Ce sont également des milieux naturels d'une très grande richesse qui accueillent de nombreuses espèces, tant faunistiques que floristiques.

D'autre part, ces prairies jouent de nombreux rôles écologiques et fonctionnels, et en particulier aux abords des cours d'eau avec lesquels elles entretiennent des relations étroites. La proximité du cours d'eau, les crues et inondations confèrent à ces zones des caractéristiques tout à fait particulières, quand à leur tour, elles contribuent à sa préservation et son fonctionnement naturel.

En fonction de nombreux facteurs comme la nature des sols, le gradient d'humidité, les pratiques agricoles, etc. les cortèges floristiques (et notamment les graminées) qui composent ces prairies connaissent des variations notables. L'étude de ces cortèges floristiques permet de classer les prairies et, de là, d'adapter les pratiques aux enjeux écologiques présents et potentiels.

Par souci de simplification, les espèces ont été groupées en deux catégories: celles appartenant aux prairies plutôt sèches et celles de prairies plutôt humides.

## La Cyclose au trident *Cyclosa oculata*

Les Cycloses possèdent des excroissances sur l'abdomen typique du genre. Elles arrangent aussi le reste de leur proie en une ligne verticale au milieu de leur toile au sein de laquelle elles se dissimulent de leurs prédateurs.

**Observation** : printemps



© Sylvain Déjean



© Erwan Glémarrec

## L'Araignée Napoléon *Synaema globosum*

est appelée ainsi en raison du motif noir visible sur son dos, qui rappelle le bicorne de l'Empereur. L'araignée peut être jaune pâle, orange, voire rouge ou bleu.

**Observation** : printemps



© Erwan Glémarrec

## Le Criquet des mouillères *Euchorthippus declivus*

Cette espèce de couleur jaune verdâtre à brun pâle possède une grosse tête. Ce criquet fréquente notamment les prairies.

**Observation** : de juillet à octobre



© Erwan Glémarrec

## La Courtilière *Gryllotalpa gryllotalpa*

est un insecte rare de forte taille (35 à 45 mm de longueur) qui vit en grande partie dans le sol. Elle provoque des dégâts dans les jardins, mais reste une espèce remarquable en Midi-Pyrénées.

**Observation** : printemps-automne

**Statut** : ZN



### Le Grillon des marais *Pteronemobius heydenii*

Ce minuscule (6-7mm) grillon brun-noirâtre est inféodé aux zones humides similaires à celles du Lemboulas. Il possède 4 épines mobiles sur les tibias postérieurs.

**Observation** : juin



### La Grande Sauterelle verte *Tettigonia viridissima*

Commune des prairies hautes, cette sauterelle verte est, comme son nom l'indique, l'une des plus grandes. Elle est essentiellement carnivore.

**Observation** : de juillet à octobre



### L'Aurore *Anthocharis cardamines*

Les mâles de cette espèce de papillons de jour possèdent des ailes bicolores oranges et blanches, celles des femelles sont noires et blanches. L'extérieur des ailes est blanc marbré de vert pour les deux sexes, ce qui forme un bon camouflage. Ses plantes-hôtes sont les Brassicacées telles que la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*).

**Observation** : de fin mars à juillet



### Le Paon-du-jour *Aglais io*

Le nom de ce papillon rouge provient des ocelles marquées de bleu et jaune pâle visibles sur ses ailes, ainsi que de ses couleurs, rappelant le Paon. Le revers est tout à fait différent, noir argenté, permettant un bon camouflage. Il passe souvent l'hiver dans les entrées de grottes ou dans les caves ou granges.

**Observation** : de mars à novembre



**Le Damier de la Succise**  
*Euphydryas aurinia*

Les ailes antérieures de ce papillon sont de couleur fauve pâle. Ses ailes postérieures ont, sur le dessus, un point noir dans chaque espace de la bande postmédiane. Il se rencontre dans les milieux humides où pousse sa plante hôte, la Succise (*Succisa pratensis*), ou bien dans les pelouses sèches où il se développe sur d'autres scabieuses.

**Observation** : de fin avril à mi-juin

**Statut** : N ZN



**La Succise des prés**  
*Succisa pratensis*

est visible dans les prairies humides. Elle est une des plantes hôtes du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), papillon protégé auquel elle a donné son nom. Ses fleurs violacées sont regroupées en têtes sphériques.

**Observation** : de juillet à octobre

**Statut** : Zhu



**La Piéride du chou**  
*Pieris brassicae*

Ce grand papillon blanc porte un croissant foncé à l'apex des ailes antérieures, sur lesquelles la femelle possède en outre deux taches noires. Il se développe sur les Brassicacées, d'où son nom.

**Observation** : d'avril à octobre



© Sylvain Déjean

## L'Ophioglosse commun *Ophioglossum vulgatum*

Cette fougère originale pousse dans les prairies humides et les bas-fonds marécageux. Elle est composée d'une seule feuille, et d'un épi fertile. Sa forme allongée et ovale lui vaut d'être aussi appelée Langue de serpent.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : ZN Zhu

## Lychnis fleur de coucou *Coronaria flos-cuculi*

Cette jolie plante des prairies humides se reconnaît facilement grâce à la forme très découpée de ses pétales roses. Sa tige est généralement assez haute.

**Observation** : de mai à juillet



© Erwan Glémarec



© Erwan Glémarec

## La Cardamine des prés *Cardamine pratensis*

Cette belle plante crucifère des prairies humides est typique et facilement observable. Ses quatre pétales lilas, roses ou blancs sont remarquables. Elle fleurit très tôt au printemps.

**Observation** : d'avril à juin

**Statut** : Zhu

## La Colchique d'automne *Colchicum autumnale*

Les feuilles de cette plante à bulbe apparaissent au printemps puis disparaissent en laissant place à des fleurs roses, solitaires ou regroupées par 2 à 5. Son apparence proche du safran lui a donné son surnom de Safran des prés. Les grandes feuilles s'observent très tôt au printemps.

**Observation** : d'août à octobre

**Statut** : ZN



© Erwan Glémarec



© Marc Enjalbal

## Le Brome en grappe *Bromus racemosus*

Cette graminée est caractéristique des prairies humides, mais peut être confondue avec de nombreuses espèces. La présence de cette espèce est remarquable pour la région.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : ZN Zhu



© Bartosz Cubber

## La Laïche hérissée *Carex hirta*

Cette laïche des prairies humides possède des épis femelle écartés. Ses feuilles et ses fruits sont typiquement velus et, en général, plus longs que la tige. Elle forme des communautés assez denses.

**Observation** : d'avril à juillet



© Ewan Glémarec

## L'Orchis élevé *Dactylorhiza elata subsp. sesquipedalis*

Cette plante est familière des prairies inondables. De couleur rose-violet, elle peut dépasser 1 mètre de hauteur.

**Observation** : de juin à juillet

**Statut** : ZN

## L'Euphorbe poilue *Euphorbia villosa*

De couleur jaune, l'Euphorbe poilue compte de nombreuses tiges de 30 cm à plus d'un mètre. Elle est commune en prairie humide.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : ZN



© Lucie Gendron

## L'Orchis à fleurs lâches *Anacamptis laxiflora*

est une belle orchidée des prairies humides facilement observable. Elle doit son nom à la forme de son inflorescence pourpre-violet, très lâche et étirée.

**Observation** : d'avril à juin

**Statut** : ZN Zhu



© David Demergès

## La Fritillaire pintade *Fritillaria meleagris*

Il s'agit d'une espèce emblématique de la vallée du Lemboulas où elle est très présente. Cette espèce caractéristique des prairies humides de fauche est protégée dans le Tarn-et-Garonne, en raison notamment de la raréfaction de son habitat.

**Observation** : de mi-mars à début avril

**Statut** : 82 ZN Zhu



© Sylvain Déjean

## La Lycose radiée *Hogna radiata*

est une grosse araignée-loup qui se reconnaît grâce à des lignes rayonnantes tracées sur son céphalothorax. Cette espèce chasse préférentiellement la nuit et se cache sous les pierres le jour, mais elle s'observe très fréquemment en pleine journée.

**Observation** : été



© Erwan Glémarec



© Sylvain Déjean

## La Pisaure admirable *Pisaura mirabilis*

est une araignée très commune et facilement observable, de couleur variable, allant du rouge-brun au gris. Le pinceau de poils blancs situé au milieu au niveau des yeux est notamment caractéristique. Elle chasse à l'affût sur les grande feuilles de plantes assez hautes.

**Observation** : printemps



© David Demergès

## La Thomise *Thomisus onustus*

Cette araignée-crabe très colorée est capable de se camoufler en adaptant sa couleur à celle de la fleur sur laquelle elle s'installe. Mimétique avec son support, elle peut ainsi chasser à l'affût tout insecte qui se posera à proximité. Elle peut s'attaquer à des proies plus de 5 fois plus grosses qu'elle.

**Observation** : printemps



© Sylvain Déjean

## L'Ulobore *Uloborus walckenaerius*

Difficile à repérer, cette araignée plumeuse ressemble à une brindille ou à une graine beige clair. Elle ne possède pas de venin et emmaillote de très nombreuses fois ses proies pour les garder prisonnières.

**Observation** : été

© Samuel Danflous



## Le Grillon noirâtre *Melanogryllus desertus*

Ce grillon généralement très discret s'avère être abondant dans la vallée du Lemboulas, où il est donc facilement observable.

**Observation** : printemps-automne

© Erwan Glémarec



## Le Criquet mélodieux *Chorthippus biguttulus*

Ce criquet se distingue, comme son nom le suggère, par son chant caractéristique, intense, rapide et métallique. Cette espèce est de couleur très variable, allant du brun-rouge au vert en passant par le gris ou encore le pourpre.

**Observation** : de juillet à octobre



© Samuel Danflous

## La Decticelle des roselières *Pholidoptera femorata*

Cette espèce également appelée Decticelle des friches fréquente d'avantage ces dernières. Elle est très présente sur la vallée du Lemboulas qui lui offre des conditions d'habitat optimales.

**Observation** : été-automne

**Statut** : ZN

© David Demeré



## Le Silène *Brintesia circe*

Ce grand papillon possède de belles ailes noires et blanches qu'il ne laisse entrevoir, lorsqu'il est posé, qu'à l'occasion de quelques bains de soleil. La femelle Silène a la particularité de pondre ses oeufs en vol, un à un.

**Observation** : de juin à septembre

## Le Céphale *Coenonympha arcania*

Le Céphale est un papillon brun-orangé qui fréquente les prairies humides entre autre. Une large bande blanche caractéristique, avec des ocelles de couleur noir et orange pupillés de blanc, orne le revers des ailes postérieures.

**Observation** : de fin mai à juillet

© David Demergès



© Erwan Glémarec



## Le Souci *Colias croceus*

Les variations de couleur de ce papillon de jour sont dues à l'altitude, au climat, ou encore d'origine génétique. Son vol est très rapide, et lorsqu'il se pose, le Souci garde toujours ses ailes jaunes fermées.

**Observation** : d'avril à octobre

## Le Demi-Deuil *Melanargia galathea*

Les ailes de ce papillon sont noires et blanches en damier, le revers possédant le même motif mais moins contrasté. Ses plantes hôtes sont les graminées.

**Observation** : de juin à août



## Le Flambé *Iphiclides podalirius*

Les ailes postérieures de ce papillon à vol lent sont parsemées de taches bleues et prolongées chacune par une queue éfilée. Il butine les rosacées.

**Observation** : de mars à septembre

© David Demergès



© David Demergès

## L'Azuré de la Bugrane *Polyommatus icarus*

Le mâle et la femelle de cette espèce diffèrent, le premier ayant le recto des ailes bleu ciel, la seconde l'ayant brun. C'est le revers brun clair des ailes qui permet de reconnaître ce papillon grâce aux macules oranges et aux points noirs cerclés de blanc qui ornent sa surface.

**Observation** : d'avril à octobre



© Erwan Glémarec



© Erwan Glémarec

## Le Collier-de-corail *Aricia agestis*

Ce papillon est régulièrement observé en association avec différentes espèces de fourmis, il s'agit donc d'une espèce myrmécophile. *Plebeius agestis* compte les Geraniums parmi ses plantes hôtes.

**Observation** : d'avril à octobre

## Le Gazé *Aporia crataegi*

Ce grand papillon blanc présente des veines noires bien visibles. Les plantes-hôtes où il dépose ses oeufs sont les Rosacées ligneuses comme l'Aubépine (*Crataegus sp.*).

**Observation** : de mai à août-septembre



© David Demergès

## Le Machaon

### *Papilio machaon*

---

Il s'agit d'un des plus grands et beaux papillons de jour. Ses ailes sont jaune pâle à jaune foncé ornées de motifs noirs complexes. Les ailes postérieures sont caudées et une bande post médiane composée de taches bleues est bien visible.

**Observation** : de mars à septembre en 2 à 3 générations



© David Demergès



## Le Sérapias en soc *Serapias vomeracea*

Cette plante présente de 3 à 10 grandes fleurs rougeâtres. La pilosité longue et blanche est bien visible sur le labelle.

**Observation** : d'avril à juin

**Statut** : ZN

© Sylvain Déjean



## L'Ophrys bécasse *Ophrys scolopax*

Il s'agit d'une orchidée à fleurs roses dont le labelle brun-pourpre en forme de bec est supposé conférer à la plante une ressemblance avec le profil de la Bécasse. Les nervures vertes présentes sous les sépales constituent le caractère distinctif de l'espèce.

**Observation** : de mars à mai

© Lucie Gendron



## La Sauge des prés *Salvia pratensis*

La Sauge des prés possède des fleurs bleues à violacées disposées en épi. Il s'agit d'une plante aromatique pouvant être utilisée en cuisine.

**Observation** : de mai à août

© Lucie Gendron

## L'Orchis brûlé *Orchis ustulata*

Cette petite orchidée présente une inflorescence compacte à sommité florale sombre, d'où l'aspect «brulé». Les fleurs ont un labelle blanc ponctué de taches pourpres.

**Observation** : d'avril à juin



© Lucie Gendron



## Roselières et mégaphorbiaies

Les roselières et les mégaphorbiaies sont des végétations à hautes herbes accueillant une biodiversité spécifique, adaptée à des milieux humides et sous-exploités par l'Homme. Ces habitats menacés et rares sur la vallée du Lemboulas sont souvent directement liés au fonctionnement hydraulique (sol longuement engorgé pour les roselières). On distingue deux grands types de végétations à hautes herbes :

### Les roselières

Sur la vallée du Lemboulas, on observe un type de roselières particulier, correspondant à des communautés à grandes Laïches (cariçaies). Plus rarement, on peut rencontrer des roselières basses à Rubanier.

### Les mégaphorbiaies

Il s'agit de végétations à hautes herbes, d'un aspect luxuriant, composées d'espèces à grandes fleurs et à floraison colorée. Ces végétations sont généralement installées sur les berges alluviales des cours d'eau, et peuvent également coloniser des prairies humides et des pâtures après une plus ou moins longue interruption de la fauche ou du pâturage.

Les lisières forestières nitrophiles sont également d'autres types de mégaphorbiaies sur des sols plus ou moins frais.



### Enjeux écologiques ou fonctionnels

- Zones humides
- Epuración des eaux de ruissellement
- Limitation des phénomènes de crue: zone d'expansion du cours d'eau et rétention des eaux de surface
- Limitation de l'érosion
- Ressource fourragère
- Habitats naturels d'intérêt écologique
- Habitat d'espèces (alimentation, reproduction, déplacement, etc.)
- Corridor écologique



## La Dolomède des marais

### *Dolomedes fimbriatus*

est une grosse araignée des zones humides qui possède deux bandes blanches ou jaunâtres sur les cotés. Le reste du corps est brun, et ses pattes longues et robustes lui servent notamment à chasser sur l'eau.

**Observation** : été



## L'Oxyope rameuse

### *Oxyopes ramosus*

Cette araignée-lynx est très peu commune. La disposition de ses six grands yeux en hexagone est caractéristique. Elle en possède deux supplémentaires, petits, sur le dessous. Ses pattes sont couvertes de longues et fine épines typiques et sa couleur brun vif tend vers l'orangé.

**Observation** : printemps



## Le Gomphe à pinces

### *Onychogomphus forcipatus*

Cette espèce jaune et noire est très proche d'*Onychogomphus uncatus*, mais on peut la différencier par ses cercoïdes foncés et une zone noire et jaune entre les yeux.

**Observation** : de juin à septembre

## Le Troglodyte mignon

### *Troglodytes troglodytes*

Ce petit oiseau brun de 8 à 12 cm est le seul de sa famille à vivre en Europe. Il est brun-roux, excepté sa poitrine, sa gorge et son menton qui sont clairs. Cette espèce tient son nom de son affection pour les cavités.

**Observation** : toute l'année

**Statut** : N





© Joao Coelho

## L'Äiolope émeraudine *Aiolopus thalassinus*

Cette äiolope est farouche et difficile à approcher. De couleur brune et souvent verdâtre, elle doit pondre ses œufs sur un sol humide, d'où sa dépendance aux zones humides.

**Observation** : de juillet à octobre

**Statut** : ZN

## Le Tétrix riverain *Tetrix subulata*

Le Tétrix riverain est une petite espèce relativement commune. Les adultes sont entièrement ailés et capables de voler mais aussi de nager.

**Observation** : de mai à août



© Gilles San Martin



© Samuel Danflous

## Le Criquet des clairières *Chrysochraon dispar*

Cette espèce de criquet présente un dimorphisme sexuel bien visible puisque les mâles sont verts et les femelles brunes. On peut les observer près des zones humides qu'ils apprécient comme les roselières et mégaphorbiaies.

**Observation** : de juillet à septembre



© Gilles San Martin

## Le Criquet des Roseaux *Mecostethus parapleurus*

Comme son nom le laisse supposer, ce criquet affectionne les zones humides à hautes herbes. On le remarque par sa couleur vert clair surmontée d'une strie noire qui s'étend des yeux au milieu des ailes.

**Observation** : de juillet à octobre

**Statut** : ZN

## Le Cuivré des marais *Lycaena dispar*

Ce papillon de jour rare et protégé au niveau national possède des ailes orange vif. Il affectionne également les prés humides et les mégaphorbiaies où il trouve des oseilles sauvages (*Rumex sp.*), plantes-hôtes sur lesquelles il pond exclusivement.

**Observation** : de mi-mai à mi-septembre

**Statut** : N (ZN)



© David Demergès



## Le Myrtil *Maniola jurtina*

Le Myrtil se déplace dans tous les milieux herbeux. Les ailes de ce papillon très commun sont brun sombre avec un ocelle à l'apex, les femelles ont une bande de teinte orangée absente chez les mâles.

**Observation** : de juin à août

© David Demergès

## L'Amaryllis *Pyronia tithonus*

L'Amaryllis possède des ailes orange vif dotées d'un ocelle apical sombre doublement pupillé de blanc. Il affectionne les milieux tels que les mégaphorbiaies, prairies, haies, etc. dans lesquels il retrouve ses plantes nourricières (diverses Graminées).

**Observation** : de fin juin à septembre



© David Demergès

## Le Vertigo étroit *Vertigo angustior*

est un mollusque de toute petite taille, dont la coquille fait à peine 1mm de diamètre pour 1,5 à 2mm de haut. Inféodé aux milieux humides ouverts, il est très sensible aux variations d'humidité et se réfugie au sol lorsqu'il fait sec. Extrêmement discret, il est pourtant présent en très grand nombre sur certains sites riverains du Lemboulas.

**Observation** : toute l'année

**Statut** : ZN



© O. Gargominy



© Michael Pierce

## L'Épilobe hérissé *Epilobium hirsutum*

Cette grande plante (0,5 à 2 mètres) se démarque des autres épilobes par la grande taille de ses fleurs roses. La tige est velue et très soyeuse.

**Observation** : de juin à septembre

**Statut** : Zhu



© Matt Lavin

## Le Scirpe des marais *Eleocharis palustris*

Ce scirpe des bords d'eau ou zones humides peut former de larges gazons. Un unique épi floral termine une tige non ramifiée.

**Observation** : de mai à août

**Statut** : Zhu

## La Reine des prés *Filipendula ulmaria*

Cette plante présente dans la vallée du Lemboulas peut mesurer jusqu'à 1,5 m. Elle possède de nombreuses petites fleurs blanches regroupées ainsi que des feuilles pouvant ressembler à celles de l'Orme.

**Observation** : de juin à août

**Statut** : Zhu



© Amanda Slater



© Erwan Glémarec

## L'Iris des marais *Iris pseudacorus*

Cet Iris jaune s'épanouit dans les zones humides et en particulier près des cours d'eau. La plante est assez grande et possède deux à trois fleurs jaunes.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : Zhu

## Le Lycopé d'Europe *Lycopus europaeus*

Ce chanvre d'eau possède des petites fleurs blanches regroupées à l'aisselle de feuilles dentées.

**Observation** : de juillet à septembre

**Statut** : Zhu



© Riccor Norton & David Allen



© U. Schmidt

## La Lysimaque commune *Lysimachia vulgaris*

Grande plante des prairies humides, la Lysimaque commune possède de nombreuses fleurs d'un beau jaune vif.

**Observation** : de juin à août

**Statut** : Zhu

## La Menthe aquatique *Mentha aquatica*

Il s'agit d'une menthe très odorante. Ses petites fleurs violettes sont rassemblées en une inflorescence terminale hémisphérique.

**Observation** : de juillet à septembre

**Statut** : Zhu



© Phil Sellens



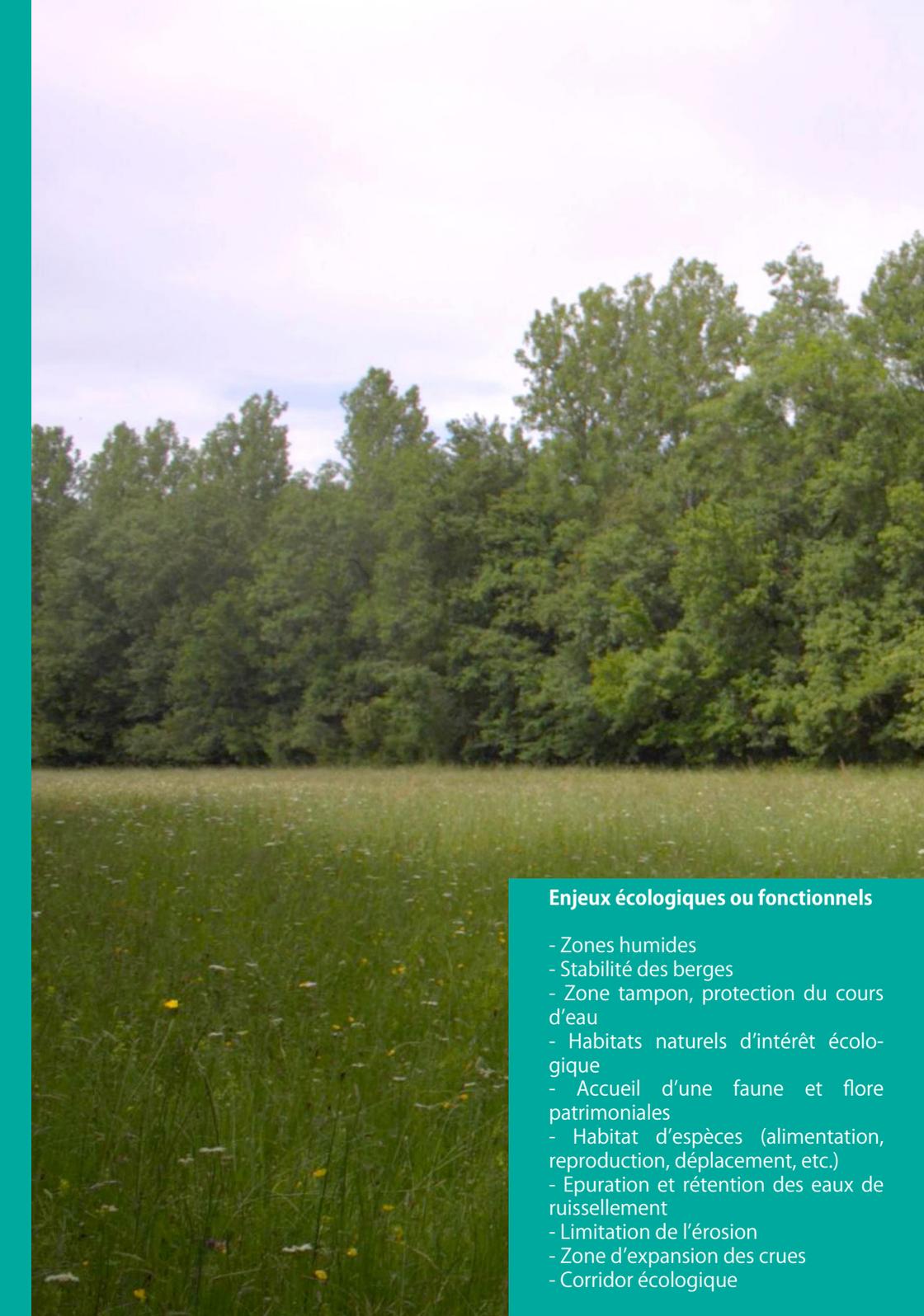
© Matt Lavin

## La Baldingère faux-roseau *Phalaris arundinacea*

Cette grande plante inféodée aux milieux humides forme souvent d'importants massifs. Les épillets portés sur des tiges dressées peuvent faire penser à des roseaux, ressemblance à l'origine du nom de «Baldingère faux-roseau».

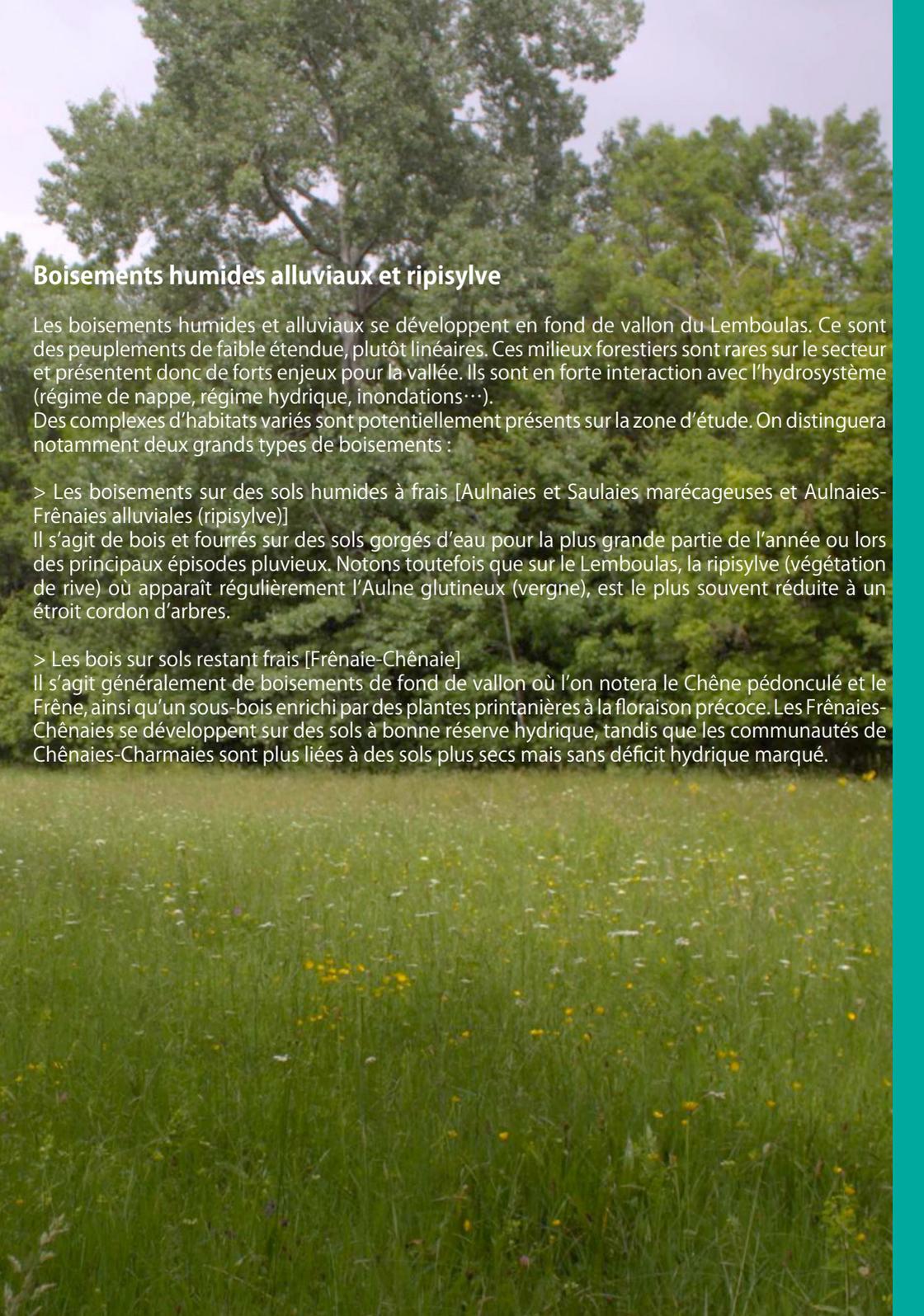
**Observation** : de juin à juillet

**Statut** : Zhu



## Enjeux écologiques ou fonctionnels

- Zones humides
- Stabilité des berges
- Zone tampon, protection du cours d'eau
- Habitats naturels d'intérêt écologique
- Accueil d'une faune et flore patrimoniales
- Habitat d'espèces (alimentation, reproduction, déplacement, etc.)
- Epuration et rétention des eaux de ruissellement
- Limitation de l'érosion
- Zone d'expansion des crues
- Corridor écologique



## Boisements humides alluviaux et ripisylve

Les boisements humides et alluviaux se développent en fond de vallon du Lemboulas. Ce sont des peuplements de faible étendue, plutôt linéaires. Ces milieux forestiers sont rares sur le secteur et présentent donc de forts enjeux pour la vallée. Ils sont en forte interaction avec l'hydrosystème (régime de nappe, régime hydrique, inondations...).

Des complexes d'habitats variés sont potentiellement présents sur la zone d'étude. On distinguera notamment deux grands types de boisements :

> Les boisements sur des sols humides à frais [Aulnaies et Saulaies marécageuses et Aulnaies-Frênaies alluviales (ripisylve)]

Il s'agit de bois et fourrés sur des sols gorgés d'eau pour la plus grande partie de l'année ou lors des principaux épisodes pluvieux. Notons toutefois que sur le Lemboulas, la ripisylve (végétation de rive) où apparaît régulièrement l'Aulne glutineux (vergne), est le plus souvent réduite à un étroit cordon d'arbres.

> Les bois sur sols restant frais [Frênaie-Chênaie]

Il s'agit généralement de boisements de fond de vallon où l'on notera le Chêne pédonculé et le Frêne, ainsi qu'un sous-bois enrichi par des plantes printanières à la floraison précoce. Les Frênaies-Chênaies se développent sur des sols à bonne réserve hydrique, tandis que les communautés de Chênaies-Charmaies sont plus liées à des sols plus secs mais sans déficit hydrique marqué.



© Nicolas Gouix

## La Grenouille agile *Rana dalmatina*

est une petite grenouille à museau pointu et à ventre blanc-jaunâtre. Ses longues pattes arrières lui permettent des sauts de 2 mètres.

**Observation** : se déplace fin janvier ou début février en direction des plans d'eau. A partir de la mi-mars, la plupart des animaux ont quitté l'eau et regagnent leur habitat terrestre.

**Statut** : N

## La Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*

Le corps luisant noir tacheté de jaune de la salamandre est impossible à confondre. Le dessin formé par ses taches constitue en quelque sorte sa carte d'identité, en effet, chaque salamandre en possède un différent.

**Observation** : toute l'année lorsque le temps est pluvieux

**Statut** : N



© Erwan Glémarec



© François Schwaab

## Le Murin de Natterer *Myotis nattereri*

est une espèce reconnaissable grâce à son ventre blanc immaculé et ses grandes oreilles grâce auxquelles elle repère les insectes posés sur le feuillage.

**Observation** : d'avril à novembre

**Statut** : N (ZN)

## La Pipistrelle commune

### *Pipistrellus pipistrellus*

---

est la plus petite espèce d'Europe. Cette chauve-souris à pelage brun possède des oreilles courtes et triangulaires à bout arrondi. Elle peut être confondue avec la Pipistrelle pygmée. Les ultrasons qu'elles émettent peuvent permettre de les différencier.

**Observation** : d'avril à novembre

**Statut** : N (ZN)





## Le Frêne à feuilles étroites *Fraxinus angustifolia*

Il affectionne les ripisylves. Cet arbre ne dépasse pas 25 mètres de hauteur. Son fruit oblong et ailé mûrit en septembre. Il se distingue du Frêne commun par ses bourgeons bruns, au lieu de noir.

**Observation** : de mars à mai

**Statut** : ZN Zhu



## Le Chevreuil *Capreolus capreolus*

Sa morphologie est adaptée à la course et aux bonds. Son régime alimentaire est tout aussi varié que les milieux dans lesquels on peut le rencontrer, cependant, il a la particularité de ne pas digérer les graminées sèches.

**Observation** : toute l'année

## *Biphyllus lunatus*

est un coléoptère mycophage (qui se nourrit de champignons) de couleur brun-noir, associé au milieu forestier. Il s'agit d'une espèce rare.

**Statut** : ZN



## Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

est un rapace diurne rare qui possède un plumage brun sur le dessus et pâle à blanc légèrement moucheté de brun sur le dessous. Son régime alimentaire est presque exclusivement constitué de reptiles, qu'il chasse en milieu ouvert, avec une préférence pour les serpents. Il niche au sommet des arbres en forêt.

**Observation** : de fin février à début novembre

**Statut** : N (ZN)





© Erwan Glémaréc

## La Laïche à épis pendants *Carex pendula*

Il s'agit d'une laïche de grande taille qui affectionne les sous-bois humides. Elle est caractérisée par ses épis longs et pendants.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : Zhu



## La Lathrée clandestine *Lathraea clandestina*

Il s'agit d'une plante parasite des sous-bois humides dont les grandes fleurs violettes sortent groupées au ras du sol. Elle parasite les racines des chênes, des saules, des peupliers, des noisetiers et des aulnes.

**Observation** : de mars à mai

**Statut** : Zhu



© Lucie Gendron



© Lucie Gendron

## La Pulmonaire officinale *Pulmonaria officinalis*

Les feuilles vertes maculées de tâches claires à blanchâtres sont typiques de cette plante médicinale utilisée lors de toux ou bronchites. Les fleurs sont lilas puis violettes à bleues.

**Observation** : de mars à mai



© Erwan Glémarc

## Le Sceau de Salomon multiflore *Polygonatum multiflorum*

Cette plante affectionne l'ombre et la fraîcheur. Elle possède des petites fleurs blanc-verdâtre allongées, non-odorantes, groupées par 2 à 6. Ces critères permettent de la différencier du Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*) qui ne possède que des fleurs solitaires.

**Observation** : d'avril à juin

**Statut** : ZN

## La Laïche faux-souchet *Carex pseudocyperus*

Cette grande plante de 0,5 à 1 m de hauteur possède de très grands épillets pendants à maturité mais regroupés en début de floraison. Moins fréquente que la Laïche des rives (*Carex riparia*) ou la Laïche des marais (*Carex acutiformis*), ses feuilles sont larges et plus longues que la tige. Elle est remarquable au niveau régional.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : ZN Zhu



© Sylvain Déjean



© Rudolf Schaefer

## La Petite pervenche *Vinca minor*

Cette plante à fleurs violettes ou blanches affectionne les sous bois. Les feuilles de cette Petite pervenche renferment des principes actifs utilisés dans la composition de médicaments traitant l'irrégularité du système sanguin cérébral, mais est aussi utilisée pour d'autres propriétés, notamment pour lutter contre le diabète.

**Observation** : printemps et automne



© Erwan Glémarec

## La Scille à deux feuilles

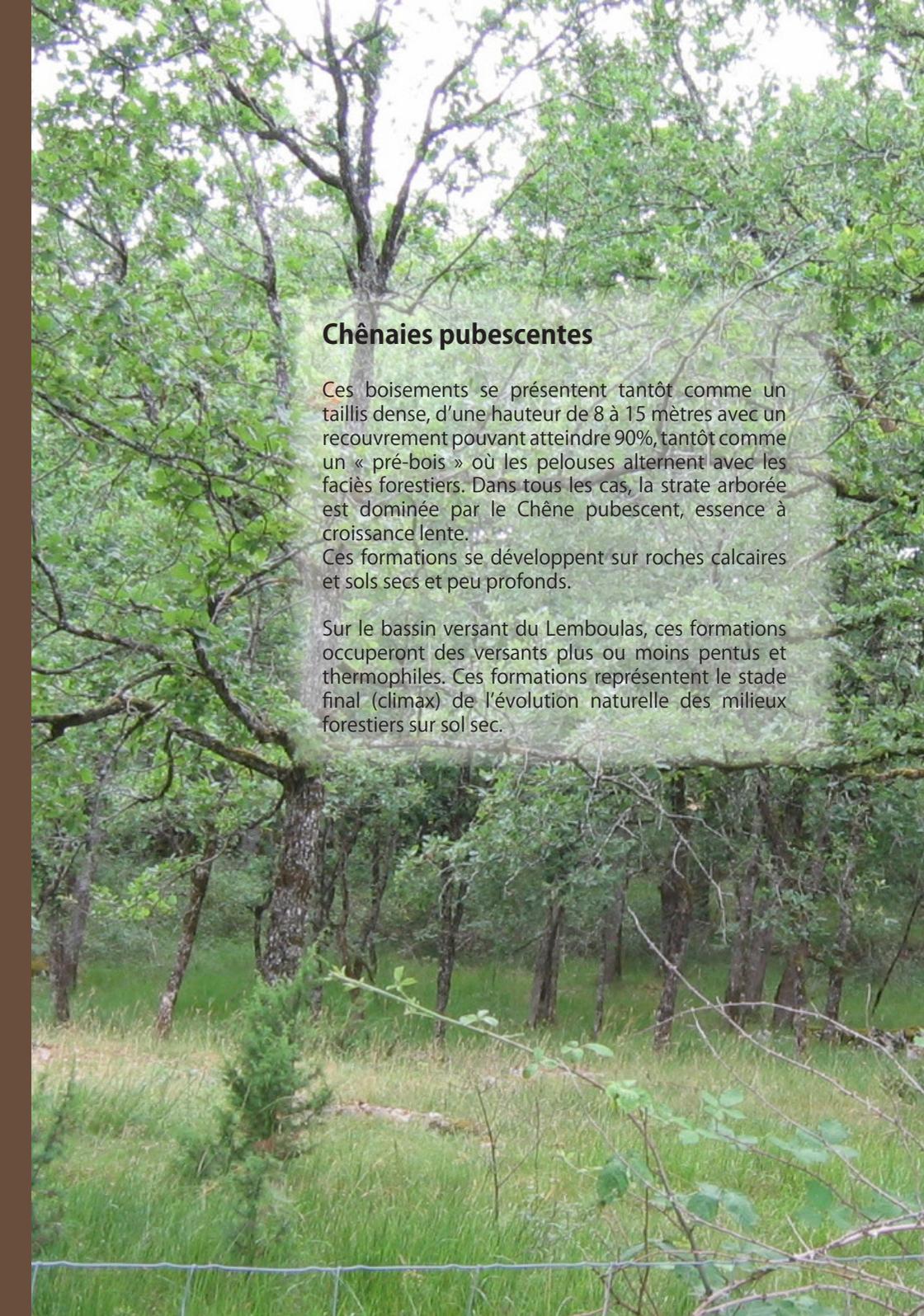
### *Scilla bifolia*

---

Cette petite plante possède deux feuilles (occasionnellement trois) à la base de la tige. Ses fleurs bleues peuvent atteindre le nombre de huit par plante, fait néanmoins rarement observé. Elle s'observe très tôt dans la saison.

**Observation** : de mars à mai

**Statut** : ZN



## Chênaies pubescentes

Ces boisements se présentent tantôt comme un taillis dense, d'une hauteur de 8 à 15 mètres avec un recouvrement pouvant atteindre 90%, tantôt comme un « pré-bois » où les pelouses alternent avec les faciès forestiers. Dans tous les cas, la strate arborée est dominée par le Chêne pubescent, essence à croissance lente.

Ces formations se développent sur roches calcaires et sols secs et peu profonds.

Sur le bassin versant du Lemboulas, ces formations occuperont des versants plus ou moins pentus et thermophiles. Ces formations représentent le stade final (climax) de l'évolution naturelle des milieux forestiers sur sol sec.



### **Enjeux écologiques ou fonctionnels**

- Zone tampon protectrice
- Habitat d'espèces (alimentation, reproduction, déplacement, etc.)
- Limitation de l'érosion
- Corridor écologique
- Bois de chauffage
- Ressource cynégétique

## *Platyrhinus resinosus*

---

est la plus grande espèce d'anthribides présente en France (10 à 15 mm). Lorsqu'il se sent menacé, *Platyrhinus resinosus* «fait le mort» en se positionnant sur le dos de telle sorte que la tache blanche présente sur ses parties inférieures le fasse passer pour une fiente d'oiseau aux yeux de ses prédateurs.

Observation : été

Statut : ZN



© Nicolas Gouix



© Enriqué Dans

## **La Genette commune** *Genetta genetta*

---

La genette est un petit carnivore de la taille d'un chat qui fréquente des milieux variés, mais est souvent observée près des points d'eau. D'origine africaine, elle est la seule représentante de la famille des viverridés en Europe.

Observation : de préférence la nuit

Statut : N

## **La Martre des pins** *Martes martes*

---

La Martre des pins est inféodée au milieu forestier. Elle est souvent confondue avec la fouine (*Martes foina*), mais elle s'en distingue notamment par sa gorge jaunâtre et non blanche. Son agilité lui permet de chasser écureuils et oiseaux jusque dans les arbres.

Observation : de préférence la nuit

Statut : ZN



© Alastair Rae

## La Buse variable

### *Buteo buteo*

Cette espèce est caractérisée par une tête ronde et une queue large et arrondie. Son pelage est généralement brun foncé et tacheté de blanc côté ventral, mais la couleur exacte est très variable, d'où son nom. Elle utilise les bois pour la nidification mais chasse en milieu ouvert.

Observation : toute l'année

Statut : N



© Frank Vassen

## Le Pic épeiche

### *Dendrocopos major*

Son plumage est noir et blanc, avec le bas-ventre rouge vif, et son bec est noir. Un carré rouge est observable sur la nuque des mâles. Cet oiseau utilise les tambourinages comme moyen de communication. Ces coups de bec font partie de la parade territoriale qui a lieu de février à mai.

Observation : toute l'année

Statut : N



© Erwan Glémarec

## La Mésange à longue queue

### *Aegithalos caudatus*

Ce petit oiseau au corps arrondi possède une très grande queue. Son corps teinté de rose est foncé sur le dessus en contraste avec les parties inférieures qui sont claires. Elle vit en petit groupe familial pouvant aller de 4 individus à plus d'une vingtaine.

Observation : toute l'année

Statut : N



© Erwan Glémarec



**Le Coucou gris**  
*Cuculus canorus*

Tout le monde connaît le chant de cet oiseau, mais moins son comportement. En effet, c'est un parasite de couvée, qui dépose ses œufs dans les nids de passereaux, puis se sauve !

Observation : de mars à juin

Statut : N



**Le Pinson des arbres**  
*Fringilla coelebs*

Cet oiseau vit dans les forêts de feuillus mais peut être aperçu hors période de reproduction près des cultures, sautant sur le sol à la recherche de graines. Le plumage d'été coloré des mâles est plus terne en hiver.

Observation : de mai à octobre

Statut : N



**Le Lorient d'Europe**  
*Oriolus oriolus*

Cet oiseau ne peut être confondu avec aucun autre, mais est rarement observé. Son plumage jaune vif et noir et son bec rouge, bien que plus ternes chez la femelle et le jeune, sont tout à fait remarquables. Il se nourrit d'insectes, de baies et même de fruits.

Observation : de mi-avril à septembre

Statut : N



**Le Milan royal**  
*Milvus milvus*

est un rapace diurne rare et remarquable par son envergure (environ 1,5 m). Son plumage fait d'un mélange de noir, gris et brun, et présentant une tache blanche sous les ailes, est caractéristique.

Observation : toute l'année

Statut : N (ZN)

© Erwan Glémaréc



## La Mésange charbonnière *Parus major*

est, avec ses 14 cm de longueur, la plus grande mésange d'Europe. Habitée des milieux forestiers, elle débarasse les arbres de bon nombre d'indésirables.

Observation : toute l'année  
Statut : N

© Erwan Glémaréc



## Le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Il s'agit d'un oiseau de 10 à 12 cm à pattes sombres. Les parties supérieures de son corps sont brun-verdâtre, les parties inférieures blanc-jaunâtre. Il se nourrit d'insectes qu'il capture en inspectant le feuillage, voire même en plein vol. Son cri est une succession de sifflets simples facile à reconnaître.

Observation : Printemps-Automne  
Statut : N



© Frank Vassen

## Le Roitelet huppé *Regulus regulus*

Petit et rondlet, le Roitelet huppé possède un plumage à dominance verdâtre. Le haut de sa tête est orné d'une bande jaune-orangé entre deux bandes noires. Cet oiseau pèse environ 6 grammes, c'est-à-dire le poids d'un morceau de sucre !

Observation : toute l'année  
Statut : N

## La Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Il s'agit d'un oiseau migrateur vivant essentiellement dans les zones boisées. Plus petit colombidé européen, la Tourterelle des bois est une proie idéale pour les rapaces.

Observation : d'avril à septembre  
Statut : (ZN)



© David King



© Jean-Jacques Boujot

## Le Pic vert *Picus viridis*

Il est nommé ainsi en raison du vert de son corps. Il est possible de différencier les mâles grâce à leur moustache rouge entourée de noir, alors que celle des femelles est exclusivement noire. Il se nourrit en très grande partie de fourmis (jusqu'à 90%).  
Observation : toute l'année  
Statut : N

## La Sittelle torchepot *Sitta europaea*

est la seule espèce parmi les membres de l'avifaune continentale à être capable de parcourir les troncs d'arbres dans un sens comme dans l'autre, c'est-à-dire, la tête en bas. Le mélange de boue que la femelle utilise pour rétrécir et adapter le trou d'entrée du nid à sa taille lui a valu son nom de «torchepot».  
Observation : toute l'année  
Statut : N



© Erwan Glémarec



© Gilles San Martin

## Le Gomphocère roux *Gomphocerippus rufus*

Il est très actif et chante fort, ce qui permet de le repérer dans les haies et plantes sur lesquelles il aime grimper. Le développement dépend de la température, il apprécie particulièrement la chaleur.  
Observation : de juillet à décembre

## Le prunier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb*

Le prunier de Sainte-Lucie fait partie de la strate arbustive des boisements thermophiles. Il se couvre de fleurs blanches au printemps, dégageant une agréable odeur. Ces fleurs sont suivies de fruits rouges puis noirs en automne, que les oiseaux apprécient.

Observation : avril-mai

Statut : ZN



© Roberto Verzo



© Erwan Glémarec

## La Céphalanthère rouge *Cephalanthera rubra*

Il s'agit d'une orchidée peu variable et facile à reconnaître, notamment grâce à ses 5 à 15 fleurs d'un rose vif, assez grandes.

Observation : de mai à juillet

Statut : ZN



© Lucie Gendron

## La Dame-d'onze-heures *Ornithogalum umbellatum*

Cette plante à bulbe possède de belles et grandes fleurs blanches étoilées avec une large ligne verte sur le dessous. Celles-ci s'ouvrent vers 11 heures, ce qui lui vaut son nom. Cette plante est toxique, voire mortelle à forte dose.

Observation : d'avril à juillet



© Lucie Gendron

## La Mélitte à feuilles de Mélisse *Melittis melissophyllum*

On retrouve cette espèce près des haies, des bois et des talus ombragés. Son surnom de «citronnelle» vient de la forte odeur qui se dégage de ses feuilles. Les fleurs roses, blanches ou panachées sont toutes tournées du même côté.

Observation : de mai à juillet

Statut : ZN



### **Enjeux écologiques ou fonctionnels**

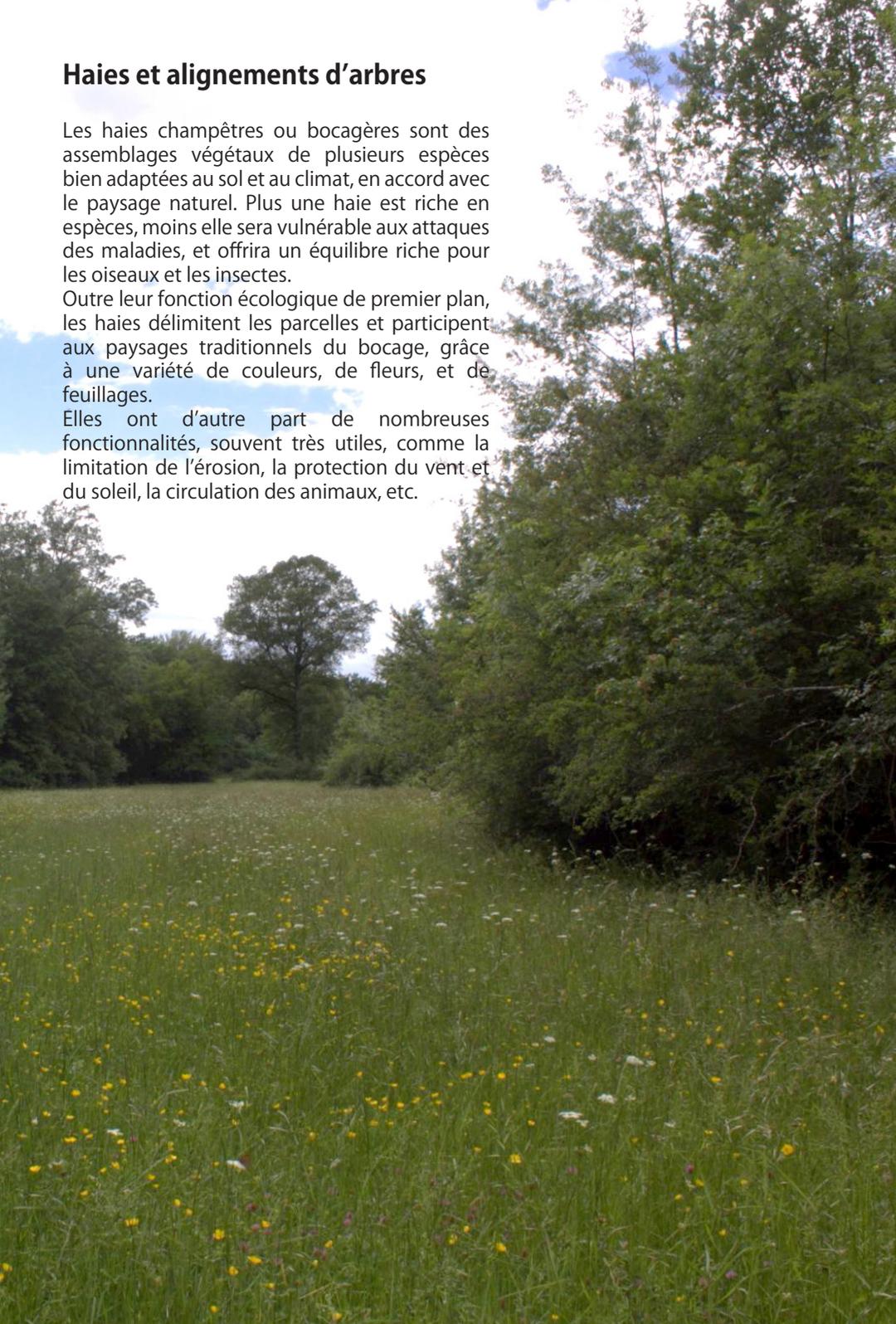
- Epuration et rétention des eaux de ruissellement
- Limitation de l'érosion
- Protection du vent et du soleil
- Délimitation parcellaire
- Structure du paysage
- Corridor de déplacement
- Ressources cynégétiques
- Habitat d'espèces (alimentation, reproduction, déplacement, etc.)

## Haies et alignements d'arbres

Les haies champêtres ou bocagères sont des assemblages végétaux de plusieurs espèces bien adaptées au sol et au climat, en accord avec le paysage naturel. Plus une haie est riche en espèces, moins elle sera vulnérable aux attaques des maladies, et offrira un équilibre riche pour les oiseaux et les insectes.

Outre leur fonction écologique de premier plan, les haies délimitent les parcelles et participent aux paysages traditionnels du bocage, grâce à une variété de couleurs, de fleurs, et de feuillages.

Elles ont d'autre part de nombreuses fonctionnalités, souvent très utiles, comme la limitation de l'érosion, la protection du vent et du soleil, la circulation des animaux, etc.



## L'Araignée-pirate fourchue

*Ero furcata*

Cette araignée pourtant minuscule est cannibale, ce qui lui a valu le nom d'araignée-pirate. Les 2 tubercules sur son dos à peine visibles font pourtant partie des critères d'identification.

Observation : été



© Pierre Oger



© Erwan Glémaréc

## La Tisseuse de hamac commune

*Linyphia triangularis*

est une araignée automnale avec une toile en nappe qui se distingue par sa grande taille et la marque en forme de diapason située sur son céphalothorax. De nombreuses épines sont visibles sur les pattes.

Observation : printemps



© Sylvain Déjean

## L'Epeire masquée

*Zilla diodia*

est une araignée de lisières avec un « masque africain » dessiné sur l'abdomen, que l'on peut également repérer grâce aux virgules qui ornent symétriquement son dos. Elle peut avoir différentes teintes, cependant le fond reste clair surmonté de motifs plus foncés.

Observation : été



© Erwan Glémaréc

## Le Bruant zizi

*Emberiza cirulus*

Cette espèce est relativement discrète, et bien plus facilement identifiable par son chant. Il émet un « ziiiit » fin et perçant, qui lui a valu son nom de zizi.

Observation : toute l'année

Statut : N



## La Decticelle cendrée

### *Pholidoptera griseoptera*

On retrouve cette espèce dans les haies, ronciers, broussailles et autres lisières de forêts. La coloration peut varier du brun clair au noir, les femelles étant en général plus claires. Ces dernières pondent leurs œufs dans le bois mort.

**Observation** : de juin à octobre



## Le Phanéroptère méridional

### *Phaneroptera nana*

Il s'agit d'une sauterelle totalement verte assez commune. Élégante, elle apprécie particulièrement les haies mais s'adapte facilement à divers habitats dès lors qu'une végétation suffisante existe pour lui servir d'abri.

**Observation** : de juillet à octobre



## Le Nacré de la Ronce

### *Brenthis daphne*

Ce papillon possède des ailes arrondies de couleur orangée. Le jaune et le violet présents sur le dessous de ses ailes peuvent permettre de le distinguer. Il pond en juillet, uniquement sur les Ronces, Framboisiers et Violettes, ses plantes hôtes.

**Observation** : de mi-mai à août



## La Thécla de la Ronce

### *Callophrys rubi*

Cette espèce ne dévoile que rarement ses ailes marron claires, et lorsqu'il est posé, le revers entièrement vert se fond parfaitement avec les feuilles des plantes sur lesquelles il se pose. Ceci explique pourquoi il est difficile de repérer ce papillon dans la nature.

**Observation** : de mars à juin

## L'Azuré des Nerpruns *Celastrina argiolus*

Les ailes bleu clair de ce papillon de jour sont finement brodées de noir pour les mâles, plus largement chez la femelle. Le revers est blanc légèrement tacheté de noir. Avec diverses plantes-hôtes telles que le Lierre ou les Fabacées, ses habitats sont variés.

**Observation** : de mars à août en 2 générations



© David Demergès



© David Demergès

## La Lucine *Hamearis lucina*

Ce papillon de jour brun-orange est lié aux Primevères (*Primula sp.*). De petite taille (envergure de 28 à 34 mm), il possède des taches blanches sur le dessous des ailes.

**Observation** : de mai à juin, deuxième génération possible d'août à septembre



© David Demergès

## La Mégère *Lasiommata megera*

Il s'agit d'un Satyre fauve orangé et marron foncé, chez lequel les femelles sont habituellement de couleur plus vive et de taille plus grande que les mâles. La Mégère est fréquemment observée posée au soleil.

**Observation** : de mai à octobre



© David Demergès

## Le Grand Nègre des bois *Minois dryas*

Ce papillon est d'un brun sombre ponctué de taches fauves. Un point noir pupillé de blanc au niveau de l'apex des ailes antérieures et plusieurs de ces points en bordure des ailes postérieures sont caractéristiques de cette espèce. Il vole dans les clairières et bois clair.

**Observation** : juillet-août

**Statut** : ZN



© David Demergès

## **Le Tircis** *Pararge aegeria*

Ce petit papillon a une couleur brune variable en fonction de la température. Plus cette dernière est élevée, plus il est clair, et inversement. La position des taches constitue le principal caractère distinctif. Il vole dans les allées forestières et les clairières.

**Observation** : de mars à octobre



© David Demergès

## **La Thécla du Prunier** *Satyrium pruni*

est un papillon brun sombre rare et menacé, qui a pour plantes hôtes le prunier ou le prunellier. Une ligne blanche fine et complète est visible sous les 4 ailes ainsi qu'une large bande orange vif sous les ailes postérieures.

**Observation** : de juin à juillet

**Statut** : ZN



© David Demergès

## **Le Vulcain** *Vanessa atalanta*

Les ailes du Vulcain sont noires, avec des bandes rouge feu. Il s'agit d'un papillon commun que l'on peut rencontrer dans de nombreux lieux.

**Observation** : de janvier à novembre



© David Demergès

## **Le Robert-le-diable** *Polygonia c-album*

est observable dans de nombreux milieux. La forme découpée de ses ailes permet de le distinguer aisément, même en vol. La particularité de ce papillon est la tache blanche en forme de «c» que l'on peut voir sur le dessous de ses ailes, à l'origine du nom latin «c-album».

**Observation** : de mars à septembre en deux générations

## L'Ornithogale des Pyrénées

### *Ornithogalum pyrenaicum*

Cette grande plante porte des fleurs blanches regroupées en haut de la tige en une longue grappe. Les jeunes pousses peuvent être consommées comme de petites asperges, d'où le nom d'«Aspergette» utilisé dans certaines régions pour nommer l'Ornithogale des Pyrénées.

**Observation** : de mai à juillet



© Lucie Gendron



© James Bowie

## Le Cerfeuil des bois

### *Anthriscus sylvestris*

Cette plante apprécie les sols frais et humides. Les feuilles sont très divisées, et les fleurs blanches sont groupées en ombelles.

**Observation** : de mai à juillet

## La Charée

### *Lithospermum arvense*

Cette herbacée annuelle possède des petites fleurs blanches à bleutées. De petits poils blancs couvrent les feuilles, les tiges, et les bractées.

**Observation** : d'avril à septembre



© Matt Lavin

## Le Nerprun purgatif *Rhamnus cathartica*

Mesurant de 2 à 4 mètres, cet arbuste aux rameaux épineux est présent dans les haies et bois. Ses fruits sont des baies toxiques utilisées pour leurs vertus purgatives, d'où son nom de «Nerprun purgatif».

**Observation** : de mai à juin



© Matt Lawin



© Lucile Gendron

## La Garance voyageuse *Rubia peregrina*

La tige et les feuilles, persistantes en hiver, sont pourvues d'aiguillons crochus. Les fleurs, elles, sont de couleur blanc-jaunâtre. La Garance voyageuse est connue pour ses propriétés médicinales et de teinture.

**Observation** : de mai à août



© Jason Sturmer

## Le Gaillet gratteron *Galium aparine*

Il s'agit d'une plante très accrochante grâce aux poils crochus situés sur ses feuilles. Les fleurs blanchâtres partent de l'aisselle des feuilles. Elle peut être utilisée en cuisine ainsi que pour ses vertus médicinales notamment calmantes et anti-inflammatoires.

**Observation** : de mai à octobre

## L'Herbe aux femmes battues *Tamus communis*

est une plante grimpante qui possède des feuilles en forme de cœur. Les fruits sont des baies rouges à maturité, les fleurs verdâtres sont disposées en grappes lâches. La plante est toxique dans son ensemble, mais les jeunes pousses sont recherchées et consommées comme des asperges aussi appelées les respouchous.

**Observation** : de mars à juin



© Lucile Gendron

## Cours d'eau et autres habitats d'eaux douces

Les rus, ruisseaux et rivières sont des milieux naturels généralement très riches et diversifiés. Fragiles et vivants, ils sont en constante évolution, et ont besoin d'un espace de liberté et de quiétude.

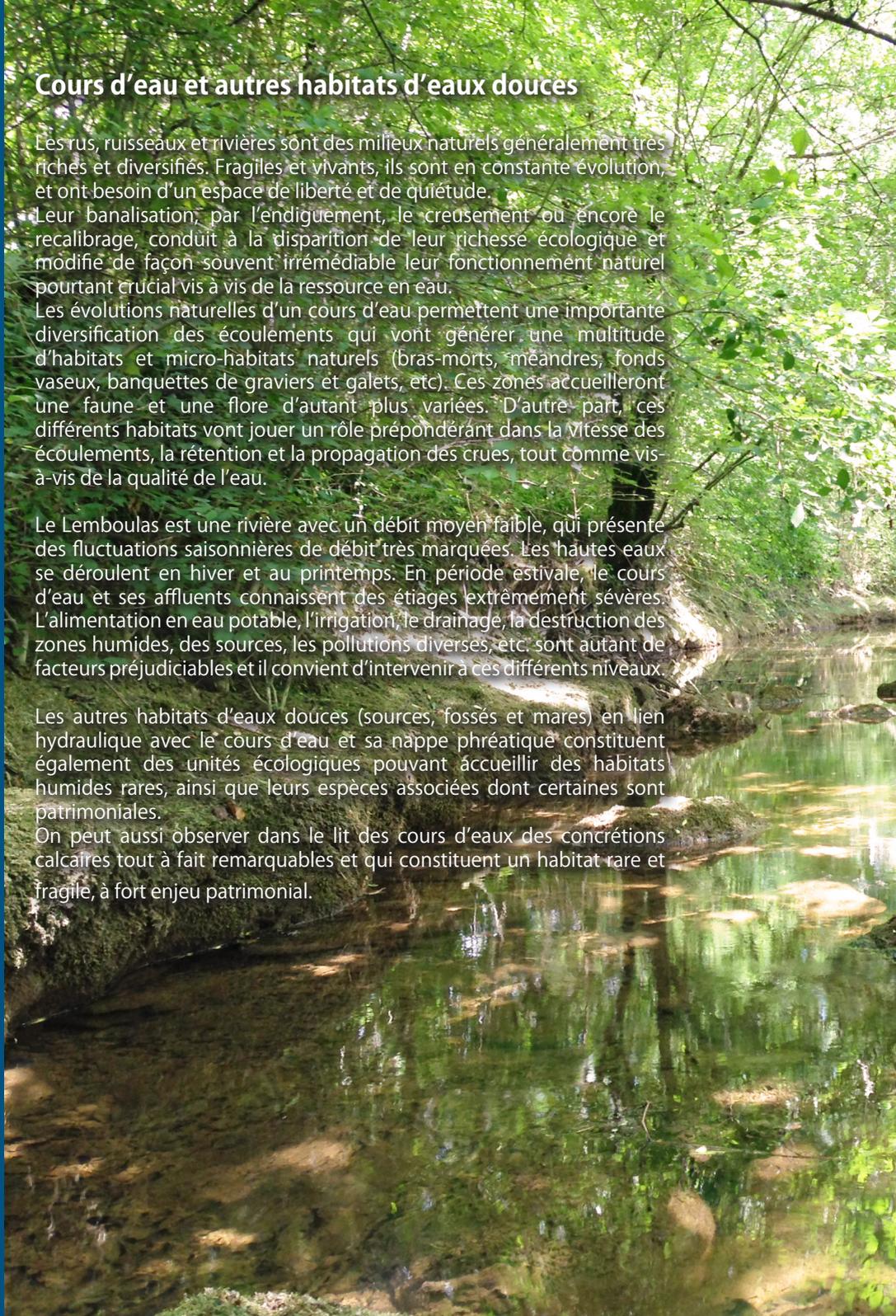
Leur banalisation, par l'endiguement, le creusement ou encore le recalibrage, conduit à la disparition de leur richesse écologique et modifie de façon souvent irréversible leur fonctionnement naturel pourtant crucial vis à vis de la ressource en eau.

Les évolutions naturelles d'un cours d'eau permettent une importante diversification des écoulements qui vont générer une multitude d'habitats et micro-habitats naturels (bras-morts, méandres, fonds vaseux, banquettes de graviers et galets, etc). Ces zones accueilleront une faune et une flore d'autant plus variées. D'autre part, ces différents habitats vont jouer un rôle prépondérant dans la Mfesse des écoulements, la rétention et la propagation des crues, tout comme vis-à-vis de la qualité de l'eau.

Le Lemboulas est une rivière avec un débit moyen faible, qui présente des fluctuations saisonnières de débit très marquées. Les hautes eaux se déroulent en hiver et au printemps. En période estivale, le cours d'eau et ses affluents connaissent des étiages extrêmement sévères. L'alimentation en eau potable, l'irrigation, le drainage, la destruction des zones humides, des sources, les pollutions diverses, etc. sont autant de facteurs préjudiciables et il convient d'intervenir à ces différents niveaux.

Les autres habitats d'eaux douces (sources, fossés et mares) en lien hydraulique avec le cours d'eau et sa nappe phréatique constituent également des unités écologiques pouvant accueillir des habitats humides rares, ainsi que leurs espèces associées dont certaines sont patrimoniales.

On peut aussi observer dans le lit des cours d'eaux des concrétions calcaires tout à fait remarquables et qui constituent un habitat rare et fragile, à fort enjeu patrimonial.





### **Enjeux écologiques ou fonctionnels**

- Préservation qualitative et quantitative de l'eau
- Limitation et écrêtement des phénomènes de crues
- Ressource piscicole
- Habitat d'espèces (alimentation, reproduction, déplacement, etc.)
- Présence d'habitats naturels remarquables associés au lit-mineur
- Corridor écologique



## Le Pélodyte ponctué

*Pelodytes punctatus*

est une espèce au dos gris sombre à vert olive ponctué de taches d'un vert plus vif. Le Pélodyte ponctué est une espèce rare, observable près des ruisseaux où il se reproduit.

**Observation** : de février à octobre

**Statut** : N



© Erwan Glémarac



© Samuel Damfious

## L'Epeire des roseaux

*Larinioides cornutus*

C'est une espèce très commune sur les berges des cours d'eau, qui construit une toile orbitèle. Elle capture ainsi papillons ou odonates qui volent à proximité de l'eau.

**Observation** : été



© Samuel Damfious

## La Tétragnathe étirée

*Tetragnatha extensa*

est une araignée avec l'abdomen étiré et les pattes très longues. Elle fréquente les bords de cours d'eau.

**Observation** : été

## Le Murin de Daubenton

*Myotis daubentoni*

est une espèce inféodée aux milieux aquatiques qui se nourrit d'insectes en les capturant à la surface de l'eau. Elle passe l'été dans les arbres creux et l'hiver dans des habitats souterrains.

**Observation** : d'avril à novembre

**Statut** : N (ZN)



© Frédéric Blanc

## Le Ragondin *Myocastor coypus*

Ce gros rongeur possède une fourrure imperméable et des pattes postérieures palmées qui lui permettent de nager la plupart de son temps. Il est reconnaissable notamment grâce à ses 4 longues incisives orangées et sa queue cylindrique. Il s'agit cependant d'une espèce introduite qui cause de gros dégâts dans les berges (trous, tunnels, ...).

**Observation** : toute l'année



© Erwan Glémarrec



© Samuel Danifous

## L'Aeschna paisible *Boyeria irene*

L'Aeschna paisible est une libellule brune-verte plutôt sombre, qui recherche les ruisseaux et rivières. Sa couleur et les motifs présents sur son corps lui permettent de bien se camoufler dans les paysages. Elle a la particularité de voler encore après le coucher du soleil.

**Observation** : de juin à septembre



© Samuel Danifous

## Le Caloptéryx occitan *Calopteryx xanthostoma*

Le dimorphisme sexuel est présent chez cette espèce de demoiselle au corps bleu à vert métallique. La coloration bleue de l'aile jusqu'à l'apex permet de reconnaître le mâle. Cependant, il peut y avoir confusion avec d'autres espèces proches.

**Observation** : de mai à septembre

## La Libellule déprimée *Libellula depressa*

Longue de 4 à 5 cm, cette espèce commune est reconnaissable par sa largeur et son aspect aplati. Les mâles sont de couleur bleu clair et les femelles jaunâtre.

**Observation** : d'avril à septembre



© Erwan Glémarrec



## La Petite nymphe à corps de feu

### *Pyrhosoma nymphula*

De couleur rouge foncé cerclée de noir, cette demoiselle précoce affectionne particulièrement les abords des cours d'eau.

**Observation** : d'avril à septembre



## L'Anax empereur

### *Anax imperator*

Cette libellule est l'une des plus grande d'Europe, pouvant atteindre 11 cm d'envergure et 8 cm de long. Elle est reconnaissable grâce à son thorax vert et son abdomen bleu, parfois vert chez les femelles.

**Observation** : d'avril à octobre



## Le Cordulégastré annelé

### *Cordulegaster boltonii*

Il s'agit d'une grande libellule noire cerclée de bandes jaunes plus ou moins épaisses. Elle est particulièrement rapide mais se pose régulièrement, jamais loin du milieu aquatique auquel elle est inféodée.

**Observation** : de juin à août



## Le Gomphe à crochets

### *Onychogomphus uncatus*

Cette libellule jaune et noire possède des crochets (chez le mâle) qui lui donnent son nom. Ceux-ci sont toujours jaunes, ce qui permet de la distinguer d'*Onychogomphus forcipatus*, espèce voisine très semblable. Les mâles se posent souvent au sol sur des galets ou des blocs, parfois sur la végétation.

**Observation** : de mai à août

**Statut** : ZN

## Le Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii*

Il s'agit d'une espèce occasionnelle sur le Lemboulas utilisé comme terrain de chasse mais qui reste trop froid pour sa reproduction, effectuée sur le Lac Vert voisin du ruisseau. Les mâles possèdent des cercoïdes fortement dentés bien visibles. Cette espèce endémique rare et menacée est présente en Midi-Pyrénées et dans les régions voisines, ce qui implique une forte responsabilité régionale.

**Observation :** de fin mai à début septembre  
**Statut :** N ZN



## La Cordulie métallique

### *Somatochlora metallica*

Il s'agit d'une espèce au corps vert métallique, que l'on peut distinguer de la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) grâce à ses taches jaunes sur le front. Elle est observable sur les arbres et arbustes bordant les cours d'eau, mais aussi en vol au dessus des ruisseaux et rivières.

**Observation** : de fin mai à fin août

**Statut** : ZN



© Samuel Danflous



© Jean-Jacques Boujot

## La Bergeronnette des ruisseaux

### *Motacilla cinerea*

Cet oiseau à longue queue est très dépendant de l'eau, dans laquelle il trouve sa nourriture. Il s'agit de la seule bergeronnette aux pattes rosées. Le gris de son dos contraste avec ses parties inférieures jaunes très colorées.

**Observation** : migre de septembre à octobre

**Statut** : N



© Christa Rohrbach

## Le Chabot

### *Cottus gr. gobio*

Commun dans les petits cours d'eau, ce poisson de 15 cm maximum est très sensible à la qualité de l'eau. En forme de massue, il est gris-brun tacheté, ce qui lui permet de se cacher dans les milieux rocheux. Plutôt nocturne, il se cache le jour dans les pierres et les plantes.

Statut : (ZN)

## La Truite de rivière

### *Salmo trutta fario*

est une espèce rare, souvent de couleur argentée brillante, et dotée de taches orangées sur le dos et les flancs. Elle se maintient sur place sans effort en utilisant les contre-courants, ce qui lui permet de rester immobile 90% de son temps. Cette espèce endémique présente en Midi-Pyrénées et dans les régions voisines constitue une forte responsabilité régionale.

Statut : N (ZN)



© Joao Carroia

## Le Toxostome (La Sofie)

### *Parachondrostoma toxostoma*

est un poisson rare, de forme allongée aux écailles légèrement brillantes, qui vit en bancs sur les fonds de galets où il se nourrit d'algues et d'invertébrés. Il est menacé notamment par l'aménagement des cours d'eau.

Statut : (ZN)



© Lamiot

## Pelouses sèches

Apparues grâce à l'élevage ou au défrichement de stations forestières et entretenues par le pâturage extensif, les pelouses sèches sont des milieux ouverts accueillant une richesse faunistique et floristique remarquable. Elles se développent sur des sols perméables à ressource nutritionnelle faible, souvent calcaires, qui sont à l'origine de conditions de sécheresse favorables à différentes espèces, notamment à diverses Orchidées qui apprécient tout particulièrement ce type d'habitat, mais également à quelques Graminées.

Certaines de ces formations végétales basses sont difficiles d'accès ou peu rentables, et ont pour cela souffert d'une déprise agricole, engendrant une reprise de la dynamique naturelle à savoir une colonisation aboutissant à la fermeture du milieu.

Lorsque ces surfaces sont abandonnées, elles tendent à évoluer en milieu forestier (en Chênaies notamment), entraînant la régression de la diversité biologique tout à fait exceptionnelle qu'elles hébergent.





### **Enjeux écologiques ou fonctionnels**

- Sites à Orchidées et diversité floristique
- Espèces adaptées à un climat méditerranéen
- Diversité entomologique
- Terrain de chasse Oiseaux et Chiroptères
- Gîte de Reptiles

## Le Lézard vert *Lacerta bilineata*

est un lézard présent dans les endroits ensoleillés tels que les pelouses. Son dos est vert vif ou brunâtre, généralement ponctué de noir et de jaune chez les mâles. Chez les femelles, on observe plus fréquemment 2 à 4 lignes longitudinales blanches et jaunes. Il recherche un couvert végétal dense à proximité pour se cacher.

**Observation** : de mars-avril à octobre-novembre

**Statut** : N



© Erwan Glémarec



© Erwan Glémarec

## Le Lézard des murailles *Podarcis muralis*

Sa coloration varie du gris au brun avec souvent 2 lignes claires chez la femelle. On le trouve en particulier sur des milieux rocheux ensoleillés. Si la température lui convient, il passe 95% de son temps au soleil.

**Observation** : de mars à octobre

**Statut** : N

## L'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

La couleur du plumage de cet oiseau crépusculaire qui niche au sol, comparable à celle des feuilles mortes, lui permet de se camoufler lorsqu'il reste inactif.

**Observation** : d'avril à septembre

**Statut** : N



© Gisela Gerson

## La Dysdère commune

### *Dysdera erythrina*

---

L'allure générale des Dysdera leur est propre, notamment la couleur assez vive tendant vers le rouge, et les longs crochets à l'extrémité des chélicères destinés à capturer leurs proies favorites : les cloportes. Cependant il est très difficile de distinguer les différentes espèces appartenant à ces mangeuses de cloportes.

**Observation** : printemps-été





**La Fauvette à tête noire**  
*Sylvia atricapilla*

Cet espèce de passereau, grisâtre, est commune. Le mâle possède une calotte noire, qui peut être brune chez la femelle et les jeunes. La Fauvette à tête noire peut parfois inclure dans son chant des imitations d'autres passereaux.

**Observation** : toute l'année

**Statut** : N

**Le Sylvain azuré**  
*Limnitis reducta*

Ce papillon possède des ailes noires ornées d'une bande de taches blanches, et, comme son nom l'indique, de reflets bleus. Le revers est brun à taches blanches. La plante hôte du Sylvain azuré est le chèvrefeuille (*Lonicera sp.*).

**Observation** : de mai à septembre



**Le Guêpier d'Europe**  
*Merops apiaster*

Cet oiseau migrateur a pour régime alimentaire principalement des hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons, bourdons), comme son nom l'indique. Très coloré, il est facilement distinguable. Il niche dans les talus et falaises sableuses.

**Observation** : de mai à septembre

**Statut** : N (ZN)



**L'Egilope ovale**  
*Aegilops geniculata*

Elle tient son nom de la forme de son inflorescence, ovale, formée de 2 à 5 épillets renflés. Sa couleur peut varier du vert au paille en passant par le pourpre au cours de la saison. Elle forme des gazons denses sur des zones de pelouses ouvertes.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : ZN





## Le Gnaphale dressé

### *Bombycilaena erecta*

Il s'agit d'une plante cotonneuse annuelle qui possède des feuilles à bords ondulés tout au long de la tige. On la rencontre plutôt dans les zones dénudées des pelouses sèches.

**Observation** : d'avril à août

**Statut** : ZN

## L'Orchis pyramidal

### *Anacamptis pyramidalis*

Cette orchidée possède des petites fleurs d'un rose vif, regroupées en un épi dont la disposition pyramidale est très caractéristique.

**Observation** : de mai à juillet



## La Chlorette

### *Blackstonia perfoliata*

Petite centauree jaune, la Chlorette se distingue par ses feuilles, soudées par leur base autour de la tige. Les fleurs sont d'un beau jaune d'or.

**Observation** : de mai à septembre



## Le Brome érigé

### *Bromus erectus*

Le Brome érigé est une graminée typique des prairies sèches. Il tient son nom de ses épillets allongés qui forment une panicule à rameaux dressés. C'est la graminée la plus représentée dans les pelouses mésophiles.

**Observation** : de mai à juin

## Le Liseron de Biscaye *Convolvulus cantabrica*

Les belles fleurs roses et blanches de cette plante hérissée de poils se rencontre essentiellement dans les pelouses sèches.

**Observation** : de mai à juillet

**Statut** : ZN



© Erwan Glémarec



© Victor M. Vicente-Selvas

## La Céphalaire blanche *Cephalaria leucantha*

Cette grande plante (jusqu'à 1,20 m) à tige dressée porte des fleurs blanches en têtes globuleuses. Elle affectionne généralement les pelouses sèches.

**Observation** : de juillet à septembre

**Statut** : ZN



© Ettore Balocchi

## La Carline en corymbe *Carlina corymbosa*

Cette espèce commune dans les garrigues possède des fleurs jaune vif. Elle est également reconnaissable grâce à ses feuilles épineuses.

**Observation** : juillet-août

**Statut** : ZN

## Le Trèfle étoilé *Trifolium stellatum*

possède des fleurs blanches à roses rassemblées en tête hémisphérique. Les calices surmontés de poils cotonneux et étirés en forme d'étoile lui ont donné son nom.

**Observation** : d'avril à juillet

**Statut** : ZN



© Jos Djelis

## La Centaurée de Lyon *Cyanus triumfettii*

se développe parfois en lisière et sous-bois de la chênaie pubescente. Ses fleurs périphériques rayonnantes sont bleues à violacées, les centrales sont violettes à rouge.

**Observation** : de juin à août

**Statut** : ZN



© Ettore Balocchi



© Ewan Clémarec

## L'Orchis moucheron *Gymnadenia conopsea*

est une orchidée au parfum délicat. Cette plante élancée possède de nombreuses fleurs de couleur lilas disposées sur un épi floral étroit.

**Observation** : de mai à août

## L'Orchis singe *Orchis simia*

Il s'agit d'une espèce dont l'inflorescence assez courte s'épanouit de haut en bas. Elle tient son nom de la forme de son labelle qui rappelle la morphologie d'un singe.

**Observation** : d'avril à juin

**Statut** : ZN



© Sylvain Déjean

## LEXIQUE

- Arête** : Soie raide prolongeant certains organes pointus, notamment chez les graminées.
- Bande médiane / marginale** : Épaisse ligne située respectivement au milieu ou au bord des ailes de certains papillons.
- Caudé** : Pourvu d'une queue.
- Céphalothorax** : Région antérieure du corps, chez les crustacés et les arachnides, portant à la fois les organes de la tête (yeux, bouche...) et ceux du thorax (pattes marcheuses).
- Cercoïdes** : Appendices situés à l'extrémité de l'abdomen qui jouent un rôle dans l'accouplement ou dans le vol en tandem, qui se poursuit lors de la ponte chez certaines espèces d'Odonates.
- Chélicères** : Appendices céphaliques venimeux articulés des araignées.
- Corymbe** : Inflorescence dont les fleurs, toutes dans le même plan, s'insèrent sur la tige à des niveaux différents, par opposition à l'ombelle.
- Labelle** : Plus grande des découpures de la corolle (ensemble des pétales) des Orchidacées, située en bas de la fleur et d'aspect très varié selon l'espèce.
- Lunule** : Tache en forme de croissant ornant les ailes de certains papillons.
- Myrmécophile** : Se dit des espèces animales qui vivent en permanence au contact des fourmis, ainsi que des plantes qui hébergent habituellement des fourmis.
- Ocelle** : Tache ronde et de deux couleurs, située sur les ailes de certains insectes, notamment des papillons.
- Ombelle** : Inflorescence dans laquelle les fleurs, petites et nombreuses, sont toutes dans un même plan horizontal, portées par des pédoncules partant tous du même point de la tige.
- Orbitèle** : Se dit d'une araignée qui construit une toile polygonale dont les rayons coupent la spirale.
- Viverridés** : Famille de mammifères carnivores de petite taille, à queue longue et membres courts, à fourrure souvent tachetée ou rayée.

### Quelques sites web à consulter...

<http://inpn.mnhn.fr>  
<http://www.tela-botanica.org>  
<http://www.oiseaux.net>  
<http://www.cen-mp.org/observations/atlasPapillons>  
<http://odonates.pnaopie.fr>  
<http://www.quelestcetanimal.com>  
<http://flickr.com>

# Liste des espèces décrites

## Prairies naturelles

### Araignées

*Cyclosa oculata*  
*Hogna radiata*  
*Pisaura mirabilis*  
*Synaema globosum*  
*Thomisus onustus*  
*Uloborus walckenaerius*

### Orthoptères

*Chorthippus biguttulus*  
*Euchorthippus declivus*  
*Gryllotalpa gryllotalpa*  
*Melanogryllus desertus*  
*Pholidoptera femorata*  
*Pteronemobius heydenii*  
*Tettigonia viridissima*

### Rhopalocères

*Anthocharis cardamines*  
*Aporia crataegi*  
*Aricia agestis*  
*Brintesia circe*

*Coenonympha arcania*

*Colias croceus*

*Euphydryas aurinia*

*Inachis io*

*Iphiclides podalirius*

*Melanargia galathea*

*Papilio machaon*

*Pieris brassicae*

*Polyommatus icarus*

### Ptéridophytes

*Ophioglossum vulgatum*

### Flore supérieure

*Anacamptis laxiflora*  
*Bromus racemosus*  
*Cardamine pratensis*  
*Carex hirta*  
*Colchicum autumnale*  
*Dactylorhiza elata ssp. sesquipedalis*  
*Euphorbia villosa*  
*Fritillaria meleagris*  
*Ornithogalum pyrenaicum*  
*Coronaria flos-cuculi*  
*Orchis ustulata*  
*Ophrys scolopax*  
*Salvia pratensis*  
*Serapias vomeracea*  
*Succisa pratensis*

## Roselières et mégaphorbiaies

### Mollusques

*Vertigo angustior*

### Araignées

*Dolomedes fimbriatus*  
*Oxyopes ramosus*

### Odonates

*Onychogomphus forcipatus*

### Oiseaux

*Troglodytes troglodytes*  
**Orthoptères**  
*Aiolopus thalassinus*  
*Chrysochraon dispar*  
*Mecostethus parapleurus*  
*Tetrix subulata*

### Rhopalocères

*Lycaena dispar*  
*Maniola jurtina*  
*Pyronia tithonus*  
**Flore supérieure**

*Eleocharis palustris*  
*Epilobium hirsutum*  
*Filipendula ulmaria*  
*Iris pseudacorus*  
*Lycopus europaeus*  
*Lysimachia vulgaris*  
*Mentha aquatica*  
*Phalaris arundinacea*

## Boisements humides alluviaux et ripisylve

### Amphibiens

*Rana dalmatina*  
*Salamandra salamandra*

### Chiroptères

*Myotis nattereri*  
*Pipistrellus pipistrellus*

### Coléoptères

*Biphyllus lunatus*

### Mammifères terrestres

*Capreolus capreolus*

### Oiseaux

*Circaetus gallicus*  
**Flore supérieure**  
*Carex pendula*  
*Carex pseudocyperus*  
*Fraxinus angustifolia*  
*Lathraea clandestina*  
*Polygonatum multiflorum*  
*Pulmonaria officinalis*  
*Scilla bifolia*  
*Vinca minor*

## Chênaies pubescentes

### Coléoptères

*Platyrhinus resinosus*

### Mammifères terrestres

*Genetta genetta*  
*Martes martes*

### Oiseaux

*Aegithalos caudatus*  
*Buteo buteo*

*Cuculus canorus*  
*Dendrocopos major*

*Fringilla coelebs*

*Milvus milvus*

*Oriolus oriolus*

*Parus major*

*Phylloscopus collybita*

*Picus viridis*

*Regulus regulus*

*Sitta europaea*

*Streptopelia turtur*

### Orthoptères

*Gomphocerippus rufus*

### Flore supérieure

*Cephalanthera rubra*  
*Melittis melissophyllum*  
*Ornithogalum umbellatum*  
*Prunus mahaleb*

## Haies et alignements d'arbres

### Araignées

*Ero furcata*  
*Linyphia triangularis*  
*Zilla diodia*

### Oiseaux

*Emberiza cirulus*

### Orthoptères

*Phaneroptera nana*  
*Pholidoptera griseoaptera*

### Rhopalocères

*Brenthis daphne*  
*Callophrys rubi*  
*Celastrina argiolus*  
*Hamearis lucina*

*Lasiommata megera*

*Minois dryas*

*Pararge aegeria*

*Polygona c-album*

*Satyrium pruni*

*Vanessa atalanta*

### Flore supérieure

*Anthriscus sylvestris*  
*Lithospermum arvense*  
*Tamus communis*  
*Galium aparine*  
*Rhamnus cathartica*  
*Rubia peregrina*

### Chiroptères

*Myotis daubentonii*

### Mammifères terrestres

*Myocastor coypus*

### Odonates

*Anax imperator*  
*Boyeria irene*  
*Calopteryx xanthostoma*  
*Cordulegaster boltonii*  
*Gomphus graslinii*  
*Libellula depressa*  
*Onychogomphus uncutus*  
*Pyrrhosoma nymphula*  
*Somatochlora metallica*

### Oiseaux

*Motacilla cinerea*

### Poissons

*Cottus gobio*  
*Parachondrostoma toxostoma*  
*Salmo trutta fario*

## Pelouses sèches

### Reptiles

*Lacerta bilineata*  
*Podarcis muralis*

### Araignées

*Dysdera erythrina*

### Oiseaux

*Caprimulgus europaeus*  
*Merops apiaster*  
*Sylvia atricapilla*

### Rhopalocères

*Limenitis reducta*

### Flore supérieure

*Aegilops ovata*  
*Anacamptis pyramidalis*  
*Blackstonia perfoliata*  
*Bombycilaena erecta*  
*Bromus erectus*  
*Carlina corymbosa*  
*Cephalaria leucantha*  
*Convolvulus cantabrica*  
*Cyanus triumfettii*  
*Gymnadenia conopsea*  
*Orchis simia*  
*Trifolium stellatum*

## Cours d'eau et autres habitats d'eaux douces

### Amphibiens

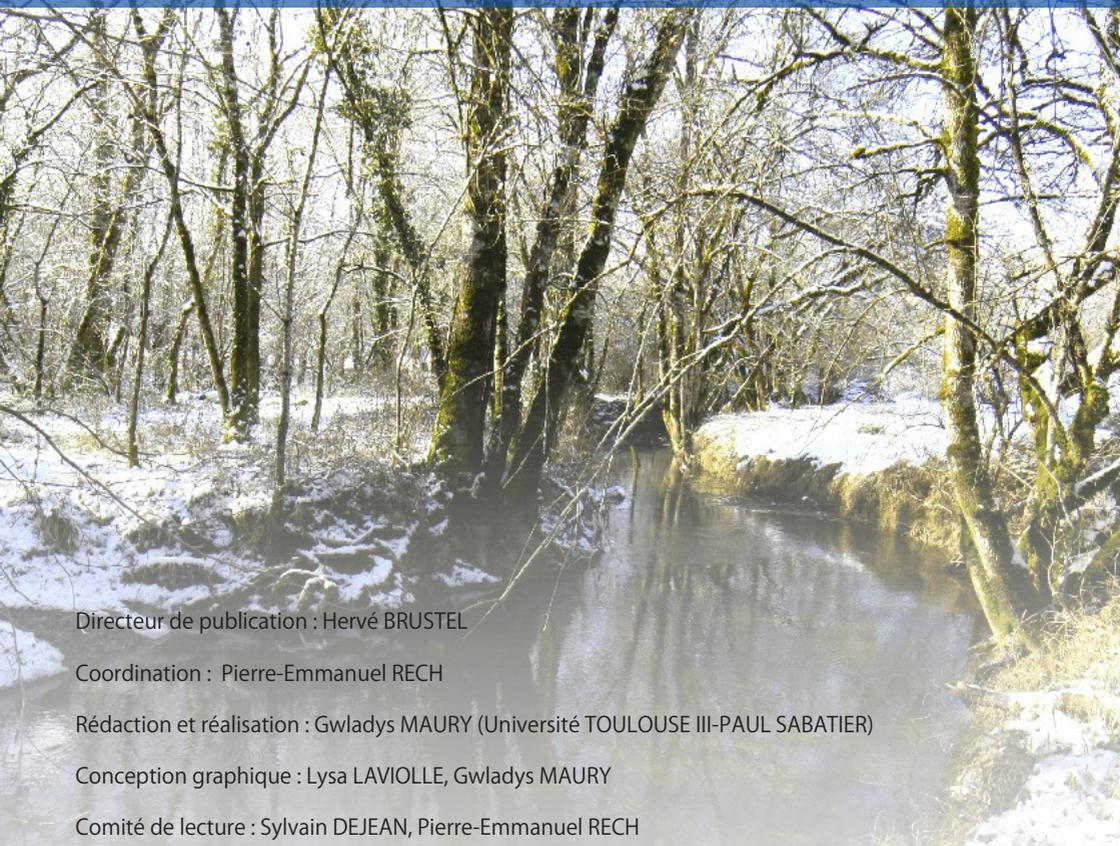
*Pelodytes punctatus*

### Araignées

*Larinioides cornutus*  
*Tetragnatha extensa*

## N'hésitez pas à nous contacter pour toute question :

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées  
75, voie du Toec – BP 57611 – 31076 Toulouse Cedex 3  
Tél : 05.81.60.81.90 – Fax : 91  
[www.cen-mp.org](http://www.cen-mp.org)



Directeur de publication : Hervé BRUSTEL

Coordination : Pierre-Emmanuel RECH

Rédaction et réalisation : Gwladys MAURY (Université TOULOUSE III-PAUL SABATIER)

Conception graphique : Lysa LAVIOLLE, Gwladys MAURY

Comité de lecture : Sylvain DEJEAN, Pierre-Emmanuel RECH

Crédits photographiques : S. BAREILLE, J. BOWE, F. BLANC, J-J. BOUJOT, J. CARROLA, B. CUBER, S. DANFLOUS, E. DANS, D. DEMERGES, S. DEJEAN, J. DIE LIS, M. ENJALBAL, L. GENDRON, G. GERSON, E. GLEMAREC, N. GOUIX, D. KING, R. KNIGHT, LAMIOT, m-idre31 (flickr), J. MARTIN, R. NORTON & D. ALLEN, F. PESTANA, M. PIERCE, U. SCHMIDT, F. SCHWAABG., SAN MARTIN, P. OGER, E. BALOCCHI, J. COELHO, O. GARGOMINY, M. LAVIN, J. LLUCH, A. RAE, N. REYNOLDS, S. OPALUNA, C. ROHRBACH, R. SCHAEFER, P. SELLENS, V.M.V. SELVAS, A. SLATER, J. STURNER, VALERO, F. VASSEN, R. VERZO, J. WERTHER.

